

Le pouvoir de subversion de la Chine en Afrique

Un manuel pour renforcer la résilience nationale

Glenn Tiffert et Oliver McPherson-Smith



Le pouvoir de subversion de la Chine en Afrique

UN MANUEL POUR RENFORCER LA RÉSILIENCE NATIONALE

GLENN TIFFERT ET OLIVER MCPHERSON-SMITH

Introduction

En janvier 2021, en partenariat avec le Ghana Center for Democratic Development, la Hoover Institution a lancé un programme d'étude consacré au pouvoir de subversion (« sharp power ») de la Chine en Afrique. Pendant plusieurs mois, une communauté d'apprentissage dynamique composée de près de trente dirigeants de la société civile de vingt-quatre pays subsahariens et un panel d'experts en la matière originaires du monde entier se sont réunis sur une base hebdomadaire pour discuter des dimensions politique, économique, technologique et relatives aux droits humains des engagements de la Chine envers l'Afrique. Les participants africains ont ensuite approfondi leurs connaissances locales sur ces sujets en menant des recherches concrètes dans leurs pays respectifs. En janvier 2022, la Hoover Institution a publié une sélection de leurs recherches dans une série de quatre rapports.

Ce manuel présente au grand public les conclusions générales de notre programme. Son objectif est d'accroître la sensibilisation à la manière dont la Chine exerce un pouvoir de subversion en Afrique sub-saharienne, et d'encourager les gouvernements et la société civile de la région à s'unir dans une posture de vigilance. Le « pouvoir de subversion » se démarque à la fois par une puissance militaire « dure » ou une coercition économique associée à la guerre et à la conquête, et par le « soft power » (puissance douce) qui permet de conquérir des amis et d'influencer les sociétés de manière transparente par la diffusion d'idées, de symboles, de valeurs et de réalisations culturelles¹. Il implique des normes et des pratiques qui imprègnent profondément et de manière trompeuse les tissus mous des démocraties pour les subvertir et les influencer par des méthodes qui sont, selon les termes désormais paradigmatiques de l'ancien Premier ministre australien Malcolm Turnbull, « secrètes, coercitives ou corruptrices ». Ce pouvoir de subversion peut prendre de nombreuses formes, allant de l'ingérence dans les médias locaux et les élections à la culture de substituts qui, grâce à des mécènes étrangers, importent la censure, une dette insoutenable et des technologies de surveillance sans rendre de comptes à la population. Ce qui est en cause, c'est le fait que le pouvoir de subversion interfère, compromet et dégrade l'intégrité des institutions démocratiques, des économies et des flux d'information, et facilite leur exploitation ou leur appropriation par des acteurs non libéraux.



Le présent manuel, dans ses sections consacrées à la dette, aux ressources naturelles, aux infrastructures, au commerce, à la technologie, à la liberté des médias, à l'accaparement par les élites et à la responsabilité des entreprises, documente le caractère inégal et asymétrique de la relation de la Chine avec l'Afrique, et la manière dont elle alimente les forces non libérales sur le continent, compromettant ainsi l'avenir de l'Afrique et contribuant à renforcer le climat d'autocratie dans le monde. Il se termine par une série de recommandations destinées à soutenir les Africains et les encourager non seulement à affronter localement les assauts d'un pouvoir de subversion, mais aussi à se rallier aux sociétés démocratiques du monde entier afin d'améliorer la gouvernance, l'équité et la liberté.

Contexte

Ces dernières années, le processus de développement de la sécurité, de l'État de droit et de la prospérité économique en Afrique subsaharienne a été soumis à de nouvelles pressions. Non seulement le continent présente des lacunes bien documentées en matière d'infrastructures et d'emploi, mais les effets du changement climatique, le recul de la démocratie et la détérioration des libertés civiles constituent des défis uniques pour les communautés et la société civile. Dans ce contexte, la promesse d'un investissement accru dans les infrastructures, de débouchés commerciaux, de recettes fiscales grâce aux redevances sur les ressources naturelles, et d'offres d'emplois aux travailleurs locaux par des entreprises étrangères est indéniablement attrayante.

L'industrialisation offre une solution évasive pour mettre fin à la pauvreté en Afrique subsaharienne. La Banque africaine de développement estime qu'un déficit de financement annuel de 68 à 108 milliards de dollars sous-tend l'absence et la mauvaise qualité des infrastructures dans la région². Ce déficit s'accompagne d'un manque d'emplois salariés pour une population en plein essor. D'ici 2050, la population de l'Afrique subsaharienne devrait doubler par rapport à son niveau actuel qui se chiffre à 1,2 milliard d'habitants³. À cette date, un quart de la population mondiale se trouvera en Afrique subsaharienne. Cette population croissante appelle un plus grand nombre d'opportunités d'emploi, et de meilleure qualité. Mais la croissance économique, notamment grâce à l'extraction des ressources naturelles, n'a pas suivi le rythme de la demande de travail. Comme le note l'Organisation internationale du travail, chaque million de dollars d'investissements directs étrangers (IDE) se traduit par 0,6 emploi dans le secteur extractif, 2,75 emplois dans le secteur manufacturier, ou 61 emplois pour les IDE de création récente dans le secteur des relations avec la clientèle⁴. Compte tenu de l'amélioration significative de l'accès à l'éducation au cours des dernières décennies, il est nécessaire de créer un plus grand nombre d'emplois de qualité, notamment une agriculture industrialisée plutôt qu'une agriculture de subsistance⁵.

À ces défis existants et durables s'ajoutent ceux, plus récents, du changement climatique, ainsi que de l'érosion de l'État de droit et des libertés civiles, qui ont

perturbé la sécurité, la gouvernance et le développement. Selon l'Organisation météorologique mondiale, le changement climatique entraîne une tendance notable à l'élévation du niveau des mers, au recul des glaciers et à la modification du régime des pluies sur le continent africain⁶. En Afrique de l'Est, par exemple, Haile et al. prévoient que la modification du régime des pluies intensifiera les sécheresses dans les zones y étant déjà sujettes, tout en intensifiant les précipitations dans les régions humides⁷. En outre, McGuirk et Nunn attribuent une part importante des conflits en Afrique à l'évolution des tendances en matière de sécheresse et à la concurrence qui en résulte pour les territoires agricoles⁸. Collectivement, ces phénomènes météorologiques entraînent une augmentation des déplacements de population et de l'insécurité alimentaire, imposant un coût de 30 à 50 milliards de dollars par an au cours de la prochaine décennie pour atténuer les effets du changement climatique⁹.

Un autre revers récent sur le continent est celui de la gouvernance représentative et de la responsabilisation. Au lendemain de la chute du mur de Berlin, la « troisième vague » de démocratie a atteint l'Afrique subsaharienne. Si l'adoption de la démocratie libérale ne s'est pas généralisée, les autocraties fermées ont été progressivement remplacées par des régimes résolument plus démocratiques¹⁰. Malgré cette évolution, au cours de l'année écoulée les gouvernements du Burkina Faso, du Tchad, du Soudan, du Mali et de la Guinée ont été renversés par des coups d'État militaires¹¹. Parallèlement, des tentatives manquées de coups d'État ont eu lieu en Guinée-Bissau et en République centrafricaine.

Même sans l'installation de juntes militaires, la société civile et l'exercice des libertés civiles subissent la pression de la manipulation, de la censure, ainsi que de la fermeture des réseaux sociaux et de la communication en ligne. À titre d'exemple, à partir de mars 2018, le gouvernement du Tchad a interdit les réseaux sociaux pendant plus d'un an, et en Eswatini, le gouvernement a imposé une coupure d'Internet en raison de manifestations civiles¹². Le recul des libertés civiles et l'enracinement de gouvernements non élus ne présagent rien de bon pour l'État de droit et la capacité de la société civile à modifier les politiques en faveur du développement économique, de la sécurité physique et de la protection de l'environnement.

Au regard de ces défis, et du fait qu'ils nuisent individuellement et collectivement à la sécurité et à la prospérité, les gouvernements et les communautés africaines accueillent favorablement le regain d'intérêt international envers un engagement économique et politique bi- et multilatéral. Cet engagement a surtout pris la forme de sommets internationaux, où les thèmes de l'investissement dans les infrastructures, de la promotion du commerce, de l'aide et de la sécurité physique occupent généralement l'agenda des discussions. Depuis 2000, l'Union européenne a organisé six sommets avec l'Union africaine, l'Inde en a tenu trois avec certains dirigeants africains, la Turquie en a mené trois avec certains dirigeants africains, et la République Populaire de Chine (RPC) en a conduit huit avec une large participation de l'ensemble du continent.



Preuve de son engagement à organiser régulièrement des sommets, la RPC a considérablement développé ses liens politiques et économiques avec les pays d'Afrique subsaharienne au cours des deux dernières décennies. En 2009, la RPC est devenue le premier partenaire commercial de l'Afrique et, en janvier 2021, le premier accord de libre-échange (ALE) conclu entre la RPC et un pays africain—Maurice—est entré en vigueur. L'influence économique de la RPC est également concentrée dans des secteurs clés. Environ 70 % de l'approvisionnement mondial en cobalt, un élément nécessaire aux batteries d'énergie renouvelable et aux voitures électriques, est extrait en République démocratique du Congo (RDC)¹³. Quinze des dix-neuf mines de cobalt du pays sont détenues ou financées par des entités basées en RPC¹⁴.

L'approche de la RPC en matière de relations bilatérales avec ses homologues africains contraste fortement avec celle des pays d'Amérique du Nord et d'Europe. Alors que ces derniers ont traditionnellement accordé une attention non négligeable à l'intégrité de l'État de droit et à la protection des droits humains, la RPC professe une politique de non-ingérence ou de non-intervention dans les affaires intérieures des pays partenaires. La campagne pour la reconnaissance internationale de la politique d'« une seule Chine » de Pékin constitue une exception notable à cette règle. En témoignage du succès de cette campagne, l'Eswatini est désormais le seul pays africain à conserver des relations diplomatiques avec la République de Chine (Taïwan)¹⁵. Le soutien que le Parti communiste chinois (PCC) apporte directement aux partis africains au pouvoir ayant des liens étroits avec la Chine au moment des élections constitue une autre exception, qui fausse l'équité des processus démocratiques locaux¹⁶. Alors que l'affirmation de non-ingérence ostensible de la RPC la différencie des autres principaux partenaires commerciaux de l'Afrique, le développement de ses installations militaires suit le modèle établi par les États-Unis, la France, la Turquie et le Royaume-Uni. C'est en 2017 que se sont implantées à Djibouti les premières installations de l'Armée populaire de libération (APL) en Afrique. Les rapports des services de renseignement américains laissent entendre que l'APL chercherait actuellement à établir une base similaire sur la côte ouest de l'Afrique, en Guinée équatoriale¹⁷.

Dettes

La Chine se distingue indubitablement des autres partenaires de développement de l'Afrique. Son financement du développement à l'étranger s'appuie sur la recherche du profit et sur l'accumulation de dettes. Au cours des quatre premières années de son initiative « une ceinture, une route » (Belt and Road Initiative, BRI, 2013–2017), la Chine a accordé trente et une fois plus de prêts que de subventions¹⁸. Alors que les nations occidentales consacrent plus de la moitié de leur aide à l'Afrique à la protection sociale et aux besoins humanitaires, la Chine préfère les infrastructures. Entre 2007 et 2020, les institutions chinoises de financement du développement ont fourni 2,5 fois plus de financements pour les infrastructures que les institutions de financement du développement de toutes les autres nations réunies¹⁹. Sur les quelque 153 milliards de

dollars que la Chine a officiellement prêtés aux gouvernements et aux entreprises d'État africains entre 2000 et 2019, deux tiers ont été affectés à trois secteurs seulement : les transports, l'électricité et l'exploitation minière²⁰. S'en est suivi une succession de grands projets coûteux conçus, gérés et souvent exécutés par des conglomérats et des travailleurs chinois.

Les pratiques de prêt de la Chine diffèrent sensiblement de celles des autres grandes économies. Premièrement, alors que les nations occidentales canalisent une grande partie de leur financement du développement par le biais d'institutions multilatérales telles que la Banque mondiale, la Chine envisage les prêts comme un instrument de pouvoir et de prestige national. Ses prêts lui permettent d'acheter de l'influence, d'obtenir l'accès à des produits de base et à des installations portuaires stratégiques, de développer de nouveaux marchés pour les biens et les services chinois, et d'obtenir un soutien politique pour les priorités politiques de la Chine, notamment en matière de droits humains, de gouvernance de l'Internet, ainsi que de liberté et de censure des médias. Des études menées par les Nations Unies sur les orientations de vote indiquent qu'entre 2001 et 2018, l'alignement politique entre la Chine et l'Afrique a augmenté de 78 %. Entre 2008 et 2012, chaque milliard de dollars investi par la Chine en Afrique a été corrélé à une augmentation d'environ 17 % de l'alignement politique moyen²¹. Les médias d'État chinois amplifient cette convergence et rendent hommage aux chefs d'État africains qui font l'éloge du pays, de ses réalisations et du leadership de Xi Jinping.

Deuxièmement, dans la mesure où les prêts de la Chine font passer la logique géopolitique avant l'économie, l'argent circule facilement et rapidement, ce qui rend les prêts de la Chine attrayants aux yeux des gouvernements africains. N'ayant que faire des études rigoureuses de faisabilité économique et d'impact environnemental et social que les prêteurs occidentaux exigent généralement, la Chine finance des projets qui risquent davantage de nuire aux communautés locales, de s'avérer non durables, et de ne jamais générer suffisamment de revenus pour compenser leurs coûts, détruisant finalement plus de richesses qu'ils n'en créent.

Troisièmement, un grand nombre de prêts sont protégés par le secret mutuel. La Chine n'a pas rejoint le Club de Paris des prêteurs internationaux, et ne suit pas les conventions du Club de Paris sur le partage, la divulgation et la transparence des données. Elle privilégie les accords bilatéraux et ne dévoile que très peu de renseignements à leur sujet. Les contrats de prêt de la Chine lient les gouvernements débiteurs à ce secret par des clauses de confidentialité qui entravent le contrôle des parlements locaux, de la société civile et d'autres mécanismes de responsabilisation, et favorisent une corruption, un clientélisme et un délabrement des institutions d'envergure extraordinaire. Au Kenya, en Ouganda, en Zambie et au Nigeria, ce secret a alimenté des controverses sur le mépris du processus constitutionnel et la cession potentielle de droits souverains et d'actifs, comme le port de Mombasa ou l'aéroport international d'Entebbe, à la Chine²².



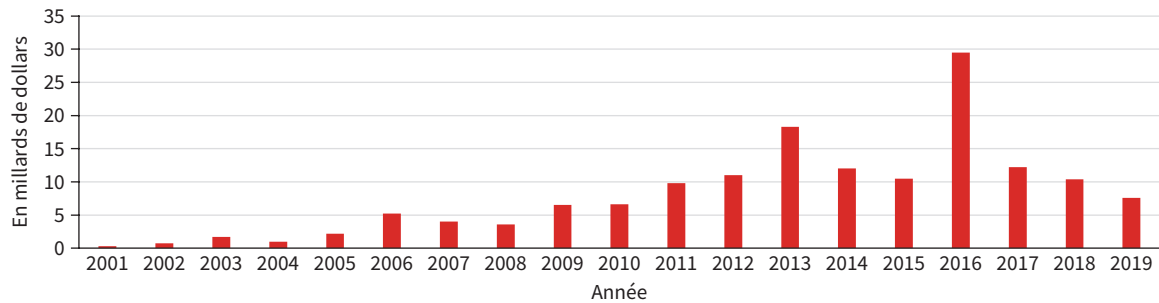
Selon une estimation, 200 milliards de dollars de prêts, soit environ la moitié de la dette publique due à la Chine, sont occultés. Si l'on tient compte de ces prêts, la valeur du portefeuille de prêts de la Chine dépasse celle de tous les autres prêteurs officiels réunis²³. Si l'on ajoute les emprunteurs non souverains, tels que les banques d'État, les entreprises, les coentreprises et le secteur privé, la valeur de la dette non déclarée atteint environ 385 milliards de dollars²⁴. Les dommages causés aux pays africains sont considérables. Par exemple, en 2020, l'incapacité de la Zambie à honorer le paiement de sa dette envers la Chine a précipité une crise de défaut souverain. L'année suivante, le président Hichilema a révélé que la Zambie devait aux prêteurs de la Chine deux fois plus que ce que l'administration précédente de Lungu avait reconnu.

Quatrièmement, contrairement aux autres prêteurs officiels, les prêts de la Chine sont souvent garantis. Deux méthodes dominant : les emprunteurs déposent auprès des institutions financières chinoises d'importantes sommes de garantie qui peuvent être confisquées, ou bien ils garantissent les prêts en promettant de déposer sur des comptes séquestres les futurs produits des exportations de matières premières ou de projets tels que les aéroports et les chemins de fer²⁵. L'Angola, par exemple, a emprunté massivement à la Chine en contrepartie de ses futurs revenus pétroliers ; le Ghana et la Guinée se sont chacun engagés à payer des milliards de dollars de prêts d'infrastructure avec des concessions à long terme de bauxite, un minerai stratégique. La volatilité des prix des produits de base peut rendre ces accords difficiles à gérer.

Cinquièmement, les prêts de la Chine ont généralement des périodes de remboursement plus courtes que ceux des autres prêteurs officiels, et ils portent des intérêts nettement plus élevés, parfois à des taux comparables à ceux des marchés privés d'obligations ou de prêts²⁶. Entre 2000 et 2017, 81 % du financement du développement à l'étranger de la Chine consistait en des prêts semi-concessionnels ou non concessionnels, soit trois fois plus que les États-Unis, et sept à huit fois plus que la France et le Royaume-Uni, respectivement²⁷.

Sixièmement, les accords de prêt de la Chine engendrent des difficultés lorsque les emprunteurs se retrouvent en situation de surendettement, étant donné qu'ils exigent généralement que les prêts contractés soient exclus des accords de restructuration du Club de Paris. L'expérience récente de la Zambie prouve que les membres du Club de Paris peuvent hésiter à accorder un allègement de la dette par crainte que les créanciers de la Chine ne prennent tout simplement la tête de la file et ne soient payés en premier. Enfin, la Chine cherche à faire de son système judiciaire un centre mondial de règlement des litiges commerciaux, ce que commencent à refléter les contrats de prêt dans leurs dispositions relatives au choix de la loi et du lieu de juridiction. Bien que le système judiciaire chinois soit capable de répondre à des normes élevées, les lacunes documentées soulèvent des inquiétudes quant à l'indépendance judiciaire, le protectionnisme local et la régularité des procédures, et les emprunteurs pourraient se

Figure 1. Prêts de la Chine aux gouvernements et aux entreprises d'État africains, 2001–2019



Source: *Chinese Loans to Africa Database*, China Africa Research Initiative et Boston University Global Development Policy Center, 19 mars 2021, <https://chinaafricaloandata.bu.edu>.

retrouver désavantagés lorsqu'ils opèrent dans une langue et une juridiction qui ne leur sont pas familières.

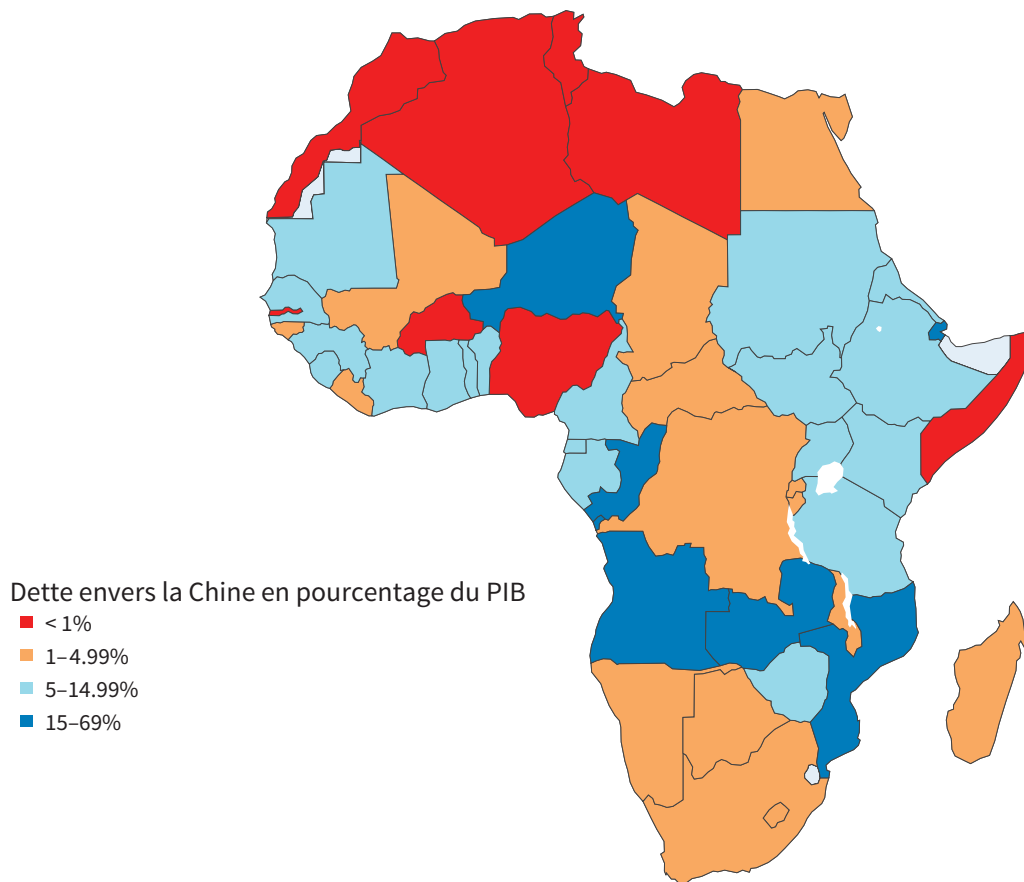
L'ampleur des prêts accordés par la Chine est propice à des perceptions erronées. Bien que la Chine puisse s'enorgueillir de villes modernes rutilantes et de compter plus de milliardaires que tous les autres pays, la taille considérable de sa population et l'extrême inégalité des revenus signifient que son PIB par habitant est en réalité comparable à celui du Botswana et de la Guinée équatoriale²⁸. Malgré les progrès réalisés en matière de réduction de la pauvreté, plus de 600 millions de Chinois, habitant essentiellement dans des milieux ruraux, vivent avec moins de 140 dollars par mois de revenu disponible²⁹. D'un certain point de vue, les prêts de la Chine à l'Afrique font circuler des actifs parmi les élites des deux pays, tandis que leurs populations générales en supportent les coûts.

Les prêts de la Chine à l'Afrique ont atteint un pic en 2016, à 29,5 milliards de dollars pour l'année, et ont fortement diminué depuis (figure 1). Si ces prêts ont sous-tendu une explosion de l'activité économique, ils ont également laissé de nombreuses nations dans une situation financière difficile. Selon le Fonds monétaire international, plus de vingt pays africains sont actuellement en situation de surendettement ou risquent de l'être. Quatre d'entre eux se distinguent par l'ampleur de leur endettement envers la Chine, exprimé en pourcentage du PIB : Djibouti (68,5 %), la République du Congo (48,7 %), le Niger (25,9 %) et la Zambie (24,7 %)³⁰.

Le secret entourant les prêts accordés par la Chine pourrait masquer des niveaux de surendettement bien plus élevés que les chiffres officiels. Une étude fait état de 102 annulations ou rééchelonnements de la dette chinoise à travers l'Afrique entre 2001 et 2019, un chiffre qui dépasse de loin celui enregistré par les agences de crédit internationales pour les banques et les détenteurs d'obligations étrangers privés. Les pays où l'incidence de cette détresse est la plus élevée sont ceux dont la part du PIB



Figure 2. Dette envers la Chine en pourcentage du PIB dans les pays africains



Source: Données tirées du document « China's Overseas Lending-Loan-Level Dataset and Country Debt Stock Estimates », de Sebastian Horn, Carmen M. Reinhart et Christoph Trebesch, Mendeley Data, version 1, 10 septembre 2021, <http://doi.org/10.17632/4mm6kdj4xg.1>.

due à la Chine est la plus importante : l'Angola, le Cameroun, le Mozambique, le Soudan, la Zambie et le Zimbabwe (figure 2)³¹. Les prêteurs de la Chine préfèrent une restructuration discrète à une annulation, ce qui ne fait que reporter la prise en compte des difficultés sous-jacentes.

Le temps de l'argent facile en provenance de la Chine est révolu³². Éprouvés par les investissements peu performants, les difficultés de mise en œuvre et l'ampleur du surendettement, des preuves anecdotiques indiquent que les prêteurs chinois effectuent désormais des négociations plus ardues et des contrôles préalables plus stricts sur les projets potentiels. Lors du Forum sur la coopération sino-africaine (FOCAC) de 2021, Xi Jinping a annoncé des promesses d'investissement en Afrique de seulement 40 milliards de dollars, en baisse nette par rapport aux 60 milliards de dollars promis en 2018. Dans son discours, Xi Jinping a évité le mot « infrastructure »³³. Il a plutôt mis l'accent sur l'aide aux petites et moyennes entreprises, le financement du commerce, et

l'investissement en actions. Cette démarche s'inscrit dans le cadre des efforts déployés par la Chine pour rééquilibrer son économie nationale et passer d'un modèle de croissance axé sur les infrastructures, qui a infligé au pays une surabondance d'actifs improductifs, à une croissance de « haute qualité » dans les industries de pointe, la consommation et les services. Avec l'augmentation du coût de production en Chine, l'espoir est que le financement de l'industrialisation en Afrique et, par conséquent, l'importation de produits manufacturés et agricoles légers, généreront des emplois et de la richesse en Afrique, créant ainsi de nouveaux marchés pour les biens et services de la Chine en amont de la chaîne de valeur. Toutefois, pour certains pays débiteurs, les conséquences des emprunts contractés au cours de la dernière décennie et des projets qu'ils ont hérités limiteront ces possibilités et compliqueront les relations avec la Chine pour les années à venir. Leurs dettes, généralement libellées en dollars, ne feront que s'alourdir à mesure que les taux d'intérêt mondiaux se remettront de leurs niveaux historiquement bas.

Ressources naturelles

En principe, la richesse en ressources naturelles constitue une opportunité lucrative pour les nations africaines de renforcer leur développement économique. Une forte demande d'intrants bruts en Chine, associée à une abondance de ressources en Afrique, comme les minéraux, les combustibles fossiles ou le bétail, devrait permettre aux entrepreneurs, aux communautés et aux gouvernements africains de conclure des accords mutuellement bénéfiques avec leurs homologues chinois. En retour, les bénéfices et les recettes fiscales de ces entreprises pourraient être réinvestis par les acteurs locaux pour promouvoir leurs propres objectifs de développement. Dans la pratique, cependant, les entreprises chinoises profitent des lacunes dans les capacités administratives et des failles dans les contrôles locaux pour renégocier implicitement ces accords par le biais d'une non-conformité aux réglementations, d'un non-respect des conditions contractuelles, ou d'infractions pénales répétées. Ces irrégularités infligent des coûts tangibles aux communautés concernées en Afrique.

L'industrie pétrolière sud-soudanaise constitue un exemple démoralisant de contrôle insuffisant³⁴. Grâce à l'héritage de contrats vieux de plusieurs décennies signés avant l'indépendance du Sud-Soudan en 2011, les compagnies pétrolières d'État chinoises ont longtemps bénéficié d'un accès privilégié aux ressources pétrolières du pays. Si les recettes fiscales de l'industrie pétrolière ont constitué une source de revenus cruciale pour le gouvernement sud-soudanais, la mauvaise gestion des déchets et les déversements de pétrole a causé une pollution industrielle dans les communautés d'accueil locales. Cela a pour conséquences des effets néfastes sur la santé, tels que les malformations à la naissance³⁵.

Malgré les efforts déployés pour faire respecter les protections environnementales, les entreprises chinoises se sont montrées peu enclines à s'engager auprès des autorités



sud-soudanaises sur cette question. La loi sud-soudanaise sur le pétrole de 2012 impose la réalisation d'études d'impact social et environnemental avant tout forage d'exploration. Malgré leur non-respect de ces exigences, les compagnies pétrolières internationales continuent d'opérer dans le pays.

De surcroît, les efforts visant à demander des comptes aux compagnies pétrolières internationales se sont heurtés à des représailles politiques. Le Sud-Soudan cherche depuis longtemps à se conformer aux normes de bonnes pratiques internationalement reconnues de l'Initiative relative à la transparence des industries extractives (ITIE). Pour atteindre cet objectif, le gouvernement du Sud-Soudan a poursuivi ses efforts de transparence et de responsabilisation, notamment en ce qui concerne les politiques en matière de ressources humaines et les audits environnementaux de l'industrie pétrolière. Peu de temps après, alors que l'embargo sur les armes imposé par les Nations Unies au Sud-Soudan devait expirer en 2021, la Chine a rompu avec sa tradition d'abstention et a voté en faveur du renouvellement de l'embargo. Ce geste a envoyé un message clair au gouvernement du Sud-Soudan : une transparence et une responsabilisation accrues dans l'industrie pétrolière auraient un coût politique.

Un autre exemple préoccupant est celui de l'industrie de la pêche lointaine dans le Golfe de Guinée. Tout comme les gisements de pétrole du Sud-Soudan, l'abondance des ressources naturelles dans les zones économiques exclusives (ZEE) du Nigeria, du Cameroun, du Gabon et de la République du Congo constitue un atout économique précieux et très prisé au niveau mondial. Sur le papier, chacun de ces pays possède un régime réglementaire qui équilibre l'exploitation rentable des ressources marines, les intérêts des communautés locales de pêcheurs artisanaux, et les besoins de l'État en matière de recettes fiscales. Et pourtant, l'application des lois locales ne fait pas le poids face à la flotte de pêche lointaine de la Chine, qui est de loin la plus importante au monde³⁶. Cette flotte facilite l'interconnexion des marchés mondiaux et fournit un accès mondial aux ressources de l'Afrique de l'Ouest. Son ampleur permet aux professionnels sans scrupules de la pêche illégale, non déclarée et non réglementée, d'agir en toute impunité.

Bénéficiant de généreuses subventions pour le carburant et des ressources financières nécessaires pour violer de manière répétée les réglementations et les mesures de protection locales, les navires de pêche lointaine appartenant à des Chinois ou exploités par ces derniers portent atteinte aux communautés locales de pêcheurs et à leurs moyens de subsistance. La mauvaise qualité des navires locaux par rapport à leurs concurrents chinois ainsi que les lourdes restrictions commerciales ont entravé les activités des entreprises de pêche locales. Par ailleurs, les pressions exercées par les forces de l'ordre pour obtenir des paiements parallèles ou confisquer les moteurs ont un impact disproportionné sur les navires africains.

Malgré la prévalence des pratiques prédatrices, d'autres pays africains ont tiré parti de l'État de droit dans le secteur des ressources naturelles. En tant que deuxième producteur d'or d'Afrique, le Ghana cherche depuis longtemps à contrôler et à réglementer les *galamseys*, c'est-à-dire les exploitations minières artisanales qui causent une détérioration généralisée et non réglementée de l'environnement. En 2013, le président John Mahama a mis en place un groupe de travail inter-agences pour mettre un terme à cette pratique³⁷. Depuis lors, des dizaines de ressortissants de la RPC ont été arrêtés pour leur participation à cette industrie illicite³⁸. Suite à la question posée publiquement par des leaders de la société civile de savoir si les ressortissants de la RPC condamnés pourraient échapper aux sanctions par le biais de l'expulsion, en 2021, le procureur général du Ghana, Godfred Dame, a assuré que les ressortissants de la RPC condamnés feraient face à une peine de prison locale tout comme les autres citoyens³⁹.

Une situation similaire s'est produite dans la province du Sud-Kivu, en République démocratique du Congo. En août 2021, six sociétés minières chinoises avaient reçu l'ordre de cesser leurs activités dans la province après avoir omis de s'enregistrer auprès des autorités locales compétentes. Dans un rapport parlementaire ayant fait l'objet de fuites dans la presse au cours des mois suivants, il a été allégué que les mines d'or illégales appartenant à des étrangers avaient fortement pollué les cours d'eau et les terres agricoles de la région⁴⁰. De surcroît, un petit nombre seulement de ces entreprises avaient passé des contrats avec les communautés d'accueil locales et, lorsque des contrats avaient été conclus, ils n'étaient pas respectés. En réponse, le rapport a réclamé des réparations.

Contrairement aux représailles politiques subies par le gouvernement du Sud-Soudan, la République démocratique du Congo a obtenu le soutien du gouvernement de la RPC dans ses efforts visant à mettre un terme à l'exploitation minière illégale par les Chinois⁴¹. Cela pourrait être attribué aux risques accrus menaçant les intérêts de la Chine détectés dans le serment du président congolais Félix Tshisekedi de réévaluer les accords existants dits d'« infrastructure en échange de minéraux » (infrastructure-for-minerals) avec les entreprises étrangères. L'enjeu de cet examen est un accord de 6 milliards de dollars avec des investisseurs chinois qui a été signé par le prédécesseur de Tshisekedi⁴². Un projet de rapport de l'ITIE qui a fait l'objet d'une fuite dans la presse en octobre 2021 qualifiait l'accord existant de « déraisonnable » après qu'une réforme de 2017 a ralenti le paiement du financement des infrastructures au gouvernement congolais⁴³. En faisant preuve d'une tolérance décroissante à l'égard de l'exploitation minière illégale par des acteurs étrangers, le gouvernement de la RDC prend de plus en plus en compte les préoccupations de la société civile et des communautés d'accueil.

L'industrie des ressources naturelles a une longue histoire de mauvaises conduites, d'abus et d'exploitation sur le continent africain. L'expérience récente de divers pays africains, tels que le Sud-Soudan et les États côtiers du Golfe de Guinée, dépeint un



tableau inquiétant de l'intersection entre l'État de droit et l'extraction chinoise des ressources naturelles. Les nations africaines et leurs organismes publics ont conclu des accords avec des entreprises chinoises, adopté des réglementations pour la perception des taxes et des redevances, et souvent accordé aux communautés d'accueil une protection et des avantages formels par rapport aux activités menées à proximité. Et pourtant, la faiblesse des capacités administratives et de la mise en œuvre peut faire échouer ces mesures, tandis qu'une application plus stricte peut provoquer des représailles politiques de la part de la Chine. Les expériences de pays tels que le Ghana et la République démocratique du Congo suggèrent une voie à suivre : la vigilance de la société civile et des fonctionnaires locaux, soutenue par les institutions locales et les partenaires mondiaux, peut faire progresser les intérêts des communautés d'accueil et l'intégrité des cadres réglementaires existants.

Infrastructures

Au cours des dernières décennies, le gouvernement, les banques et entreprises d'État et les sociétés de la Chine ont joué un rôle important et croissant dans le développement des infrastructures sur le continent africain. Parmi les nombreux projets mis en œuvre, mentionnons la donation de bâtiments publics aux gouvernements africains et aux organisations multilatérales africaines. Ainsi, outre le siège de l'Union africaine et les Centres africains pour le contrôle et la prévention des maladies, la RPC a construit ou rénové 186 bâtiments gouvernementaux dans 40 pays africains, dont 24 résidences présidentielles ou de premier ministre, 26 parlements, 32 sites militaires et des forces de l'ordre, et 19 ministères des affaires étrangères⁴⁴.

Des infrastructures physiques améliorées et développées pourraient offrir à de nombreuses communautés africaines des avantages considérables et tangibles. L'amélioration de l'accès aux transports, à l'énergie et à l'eau peut faciliter le développement économique et social, d'autant plus que trente pays d'Afrique subsaharienne restent confrontés à de faibles niveaux de développement⁴⁵.

Ces dernières années, les sources étrangères de financement des infrastructures ont supplanté les sources locales en Afrique, et les prêts aux infrastructures, la gestion de projet et les travaux de construction de la Chine pourraient être bénéfiques aux communautés et aux pays africains qui cherchent à développer leurs économies⁴⁶. Aschauer, par exemple, affirme que les infrastructures publiques facilitent l'investissement privé en augmentant le taux de rendement des capitaux privés⁴⁷. De même, Limão et Venables attribuent le coût élevé des échanges commerciaux en Afrique à la médiocrité des infrastructures⁴⁸. En facilitant la création de projets « d'ancrage », tels que les routes et les chemins de fer, un effet multiplicateur économique pourrait s'ensuivre, le commerce et l'activité commerciale pouvant alors se développer à moindre coût.

Néanmoins, la promesse d'une croissance économique et d'un développement soutenus par les infrastructures est freinée par la corruption, la diminution des opportunités pour les entreprises nationales, et le coût prohibitif des projets. Comme dans le cas du secteur des ressources naturelles, les pratiques prédatrices et sans scrupules rendent inefficaces les réglementations solides visant à protéger les communautés d'accueil, les travailleurs, la viabilité fiscale et la concurrence économique. L'histoire récente de divers projets d'infrastructure affiliés à des acteurs chinois sur le continent illustre ces écueils.

Le secteur de la construction en Zambie, et ses problèmes de corruption, constituent un exemple bien documenté des pratiques destructrices de certaines entreprises de construction chinoises. Ces sociétés ont pénétré de manière significative le marché zambien en bénéficiant d'un accès facile aux créanciers chinois⁴⁹. Bien qu'elles soient initialement engagées pour des projets d'infrastructure spécifiques, elles demeurent dans le pays après l'achèvement des projets en question et conservent leur accès au crédit préférentiel, ce qui, dans certains cas, leur a permis de réduire de 50 % les tarifs de leurs services par rapport aux entreprises locales.

Cet avantage, associé à des pratiques douteuses et à des relations opaques avec les politiciens locaux, a donné naissance à une culture de contrats non concurrentiels et de pratiques prédatrices et dominatrices qui privent les industries locales des avantages et des opportunités immédiats que le développement des infrastructures est censé offrir. En outre, en exacerbant la corruption et la non-transparence, entravant ainsi la croissance économique, ces pratiques introduisent des coûts imprévus qui redéfinissent et diminuent les avantages du développement des infrastructures.

Que ce soit par des moyens légitimes ou illégitimes, la domination étrangère des industries nationales constitue une occasion manquée pour les entreprises privées africaines de bénéficier de meilleures infrastructures. Alors que cette problématique est flagrante en Zambie, la propagation des entreprises de construction de la RPC à travers le continent amène à se demander si des problèmes similaires ne font pas également partie d'autres contextes ; en 2017, la moitié des contrats d'ingénierie, d'approvisionnement et de construction sur le continent ont été remportés par des entreprises venant de Chine⁵⁰.

Un enjeu de plus pour les infrastructures développées par des entreprises étrangères concerne la nécessité de faire correspondre l'échelle du projet à une utilité et un flux de revenus futurs réalistes. Les projets coûteux, qui exigent ensuite des revenus proportionnels, offrent des opportunités lucratives aux promoteurs, mais risquent d'imposer aux communautés locales un gouffre financier et une dette accrue. Ces dernières années, le cas du gouvernement fédéral nigérian en matière de projets ferroviaires illustre à la fois les avantages et les inconvénients de ce type de projets.



En juillet 2016, le président Muhammadu Buhari a inauguré la ligne de chemin de fer à écartement normal Abuja-Kaduna, qui offre une alternative à l'autoroute reliant les deux villes, depuis toujours sujette aux actes de banditisme. D'un coût de 876 millions de dollars, le projet a été construit par la China Civil Engineering Construction Corporation. Malgré des pannes périodiques et une hausse postpandémique des tarifs, la ligne reste extrêmement populaire pour sa sécurité et son efficacité.

Le projet ferroviaire reliant Lagos à Ibadan, dans le sud du Nigeria, n'a pas connu le même succès que celui de la ligne Abuja-Kaduna. Inauguré à la fin de l'année 2020, le projet visait à atténuer la forte congestion routière entre les deux villes et a été construit de la même manière par la China Civil Engineering Construction Corporation⁵¹. Cependant, dès le début de la mise en service, le tarif ferroviaire le moins cher coûtait environ le double du tarif routier. Un seul passager a effectué le voyage inaugural malgré une capacité de plusieurs centaines de personnes, et le projet qui est venu alourdir la dette du Nigeria a été vivement critiqué par les syndicats et les leaders de la société civile⁵². Si la liaison ferroviaire Lagos-Ibadan a progressivement attiré un plus grand nombre de passagers, son coût reste prohibitif pour de nombreux voyageurs et ne répond pas efficacement aux besoins de la communauté locale.

Face à ces difficultés, la société civile et les responsables gouvernementaux de divers pays africains ont déployé de solides efforts pour examiner minutieusement les coûts et les avantages des projets d'infrastructure menés par la Chine. En juin 2020, par exemple, la cour d'appel du Kenya a statué que le contrat pour la construction de la voie ferrée à écartement normal entre Mombasa et Nairobi avait été attribué illégalement⁵³. Le projet de 3,2 milliards de dollars avait reçu environ 85 % de son financement de l'Export-Import Bank of China (China Eximbank), et une condition du prêt prévoyait que seules les entreprises chinoises pouvaient construire ou exploiter la voie ferrée. Des activistes de la société civile, soutenus par la Law Society of Kenya, ont réussi à faire valoir devant le tribunal que les conditions de l'Eximbank violaient les lois kenyanes relatives aux marchés publics concurrentiels⁵⁴. Bien que le jugement soit intervenu après l'achèvement du chemin de fer, il n'en constitue pas moins une victoire pour l'État de droit et un avertissement quant à la nécessité de recourir à des contrats concurrentiels pour les futurs projets d'infrastructure au Kenya.

Le projet de port et de zone économique spéciale de Bagamoyo en Tanzanie présente un autre cas de figure. En 2013, le président de l'époque, Jakaya Kikwete, avait approuvé le projet de 10 milliards de dollars avec China Merchants Holdings (International) et le Fonds de réserve général de l'État omanais⁵⁵. Cependant, en 2019, son successeur, John Magufuli, a qualifié l'accord existant avec China Merchants d'exploitation. Le bail de quatre-vingt-dix-neuf ans, les généreuses exonérations fiscales, la capacité de la société à exploiter d'autres entreprises dans le port sans l'approbation de la Tanzanie, l'accès à prix réduit à l'électricité et à l'eau, et un accord visant à empêcher l'établissement d'un

port rival le long de la côte tanzanienne ont été contestés⁵⁶. Au milieu de l'année 2021, le successeur de Magufuli, le président Samia Suluhu Hassan, a promis de relancer le projet, et dans ses déclarations officielles, le dirigeant de la RPC Xi Jinping a adopté un ton plus conciliant à l'égard des préoccupations soulevées par Magufuli⁵⁷.

Un développement économique et social plus marqué est possible grâce à des infrastructures plus performantes et de meilleure qualité. Pour mettre fin à la pauvreté sur le continent, la Banque africaine de développement estime qu'il est nécessaire de combler un déficit d'investissement annuel de 68 à 108 milliards de dollars dans les infrastructures⁵⁸. Les prêts étrangers, y compris ceux accordés par des organisations chinoises ou affiliées à la Chine, peuvent contribuer à combler ce déficit. Cependant, les pratiques prédatrices et sans scrupules imposent des coûts supplémentaires aux économies et sociétés bénéficiaires, diminuant ainsi les avantages du développement des infrastructures. Si le secteur de la construction en Zambie et certains projets ferroviaires nigériens illustrent certains de ces coûts et de ces manquements, des exemples récents au Kenya et en Tanzanie montrent que la société civile, le système judiciaire et le gouvernement récipiendaire ont le pouvoir de remettre en question la manière dont les infrastructures sont développées, à quelles conditions, à quel coût et, au final, qui en seront les bénéficiaires. De plus, à une époque où les projets d'infrastructure bénéficiant d'un soutien étranger atteignent déjà divers stades de développement, ces exemples témoignent que ces questions peuvent être soulevées avant, pendant, et après la réalisation du projet.

Commerce

Deuxième économie mondiale peuplée de plus d'un milliard de personnes, la RPC est un partenaire commercial de choix pour la plupart des pays. Les nations d'Afrique subsaharienne ne font pas exception à la règle ; ces dernières années, le commerce entre la Chine et l'Afrique a connu une croissance significative. Toutefois, cette relation est de plus en plus ancrée dans un schéma où les ressources naturelles africaines sont exportées, tandis que les produits manufacturés chinois sont importés. Cette dynamique empêche les communautés africaines de suivre le modèle chinois d'industrialisation et de croissance axé sur l'exportation. Néanmoins, les récentes innovations commerciales, telles que la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf), montrent que la société civile et les gouvernements africains peuvent mener des efforts pour modifier le statu quo. Ce dynamisme croissant, associé à l'engagement renouvelé de la RPC en faveur du commerce avec l'Afrique, offre à la société civile l'occasion de s'interroger sur la manière de rendre cette relation plus équitable et plus adaptée aux différents niveaux de développement économique de l'Afrique.

Ces dernières années, la croissance économique de la Chine s'est accompagnée d'une augmentation des relations commerciales avec ses homologues africains. Le ministère



des Affaires étrangères de la RPC insiste régulièrement sur le fait que, depuis 2009, la Chine est le premier partenaire commercial du continent⁵⁹. Cependant, ces échanges ne sont égaux ni en direction ni en substance. En 2019, le déficit commercial collectif du continent auprès de la RPC s'élevait à 17,7 milliards de dollars⁶⁰. En 2020, ce déficit atteindra 41,5 milliards de dollars⁶¹. En outre, les exportations africaines vers la Chine sont principalement constituées de matières premières, de pétrole ou de produits agricoles, tandis que les exportations en provenance de la Chine sont dominées par des produits manufacturés industriels et de consommation⁶².

Un commerce bien portant des ressources naturelles apporte aux économies africaines des capitaux bienvenus ; toutefois, cette situation soulève la question de savoir si la forte dépendance à l'égard des exportations de produits de base n'exclut pas les possibilités de commerce de produits manufacturés de valeur supérieure. Si l'exportation de produits manufacturés fait partie intégrante de la stratégie de développement de la Chine, la réduction de la pauvreté en RPC, qui se traduit par des salaires plus élevés dans les industries manufacturières, a permis à d'autres fabricants à bas salaires de s'emparer de segments à valeur supérieure de la chaîne de production mondiale. Des producteurs à bas salaires comme le Bangladesh et le Sri Lanka, par exemple, ont réussi à saisir une part croissante de la production textile mondiale⁶³.

Des auteurs comme Altenburg et al. estiment que, malgré les progrès de l'automatisation de la fabrication, les pays d'Afrique subsaharienne disposent d'une fenêtre de dix à quinze ans pour s'emparer d'une part de l'industrie manufacturière légère mondiale grâce à des salaires intérieurs plus bas⁶⁴. En outre, la croissance africaine axée sur les exportations ne se limite pas aux relations commerciales avec l'Asie de l'Est. Les pays africains à industrialisation tardive ont un avantage géographique sur certains marchés mondiaux. Par exemple, la proximité plus étroite du continent avec des pays à hauts revenus d'Europe et du Golfe Persique qu'avec ses rivaux asiatiques potentiels offre l'avantage de temps de transport plus courts.

Les efforts visant à faire évoluer les relations commerciales de l'Afrique vers un équilibre plus équitable qui offrirait de plus grands avantages en matière de développement pourraient bénéficier des récentes innovations commerciales menées par l'Afrique. Après des décennies de planification, la ZLECAf est entrée en vigueur en janvier 2021. Ratifié par au moins quarante et une parties, l'accord vise à réduire les droits de douane sur 90 % des marchandises⁶⁵. Alors que de nombreux pays africains ont historiquement entretenu des relations commerciales plus fortes avec des pays extérieurs au continent, la ZLECAf offre la possibilité d'approfondir le commerce, y compris celui des produits manufacturés et celui des produits non fondés sur les ressources, avec les États voisins.

De même, l'évolution récente de l'approche de la RPC en matière de commerce avec ses partenaires africains laisse entrevoir que les barrières commerciales historiques qui entravaient l'exportation de produits manufacturés africains ne sont pas impénétrables. Ainsi, en janvier 2021, le premier accord de libre-échange (ALE) entre une nation africaine—Maurice—et la RPC est entré en vigueur⁶⁶. De même, les observateurs ont noté que le dernier sommet du FOCAC à Dakar s'est traduit par des engagements chinois de moins en moins importants en faveur des infrastructures, du développement et de la prévention des maladies en Afrique⁶⁷. En revanche, la promotion du commerce a constitué une exception notable, l'engagement financier de la Chine en faveur de son financement passant de 5 milliards de dollars en 2018 à 10 milliards de dollars. En outre, dans ses remarques virtuelles lors du sommet, le dirigeant chinois Xi Jinping a fixé un objectif d'augmentation des importations totales en provenance d'Afrique à 300 milliards de dollars dans les trois années suivantes⁶⁸. Il a également été annoncé que la Chine accorderait un traitement en franchise de droits de douane à 98 % des marchandises provenant des trente-trois nations africaines officiellement classées comme pays les moins avancés (PMA)⁶⁹.

Si les récentes exemptions de droits de douane accordées par la RPC offrent des opportunités accrues aux économies les moins développées d'Afrique, elles ne contribuent guère à soutenir les pôles manufacturiers existants du continent au Nigeria, en Afrique du Sud et au Ghana. Malgré les efforts déployés pour intégrer davantage le commerce du continent, plus de la moitié de l'économie africaine reste soumise à des droits de douane élevés pour les produits manufacturés exportés vers la RPC⁷⁰. Le programme de l'African Growth and Opportunity Act (AGOA) des États-Unis constitue un modèle alternatif, qui offre un traitement en franchise de droits de douane pour les produits manufacturés sur le continent africain⁷¹. Bien que ce programme soit subordonné à la condition que les pays bénéficiaires progressent vers l'État de droit et une économie de marché, l'AGOA supprime les droits de douane sur la majorité des produits manufacturés, des produits agricoles et des ressources naturelles pour les pays en développement éligibles d'Afrique subsaharienne. Par exemple, des PMA, ainsi que des pays qui ne bénéficient pas d'un traitement en franchise de droits de douane dans le cadre du régime de la RPC, comme le Ghana, le Kenya, la Tanzanie et l'Ouganda, ont considérablement augmenté leurs exportations de vêtements manufacturés vers les États-Unis grâce à l'AGOA⁷². Cette évaluation est confirmée par les recherches récentes de Sun et Omoruyi, qui constatent que le traitement sans droits de douane favorise la diversification des exportations et les exportations de produits manufacturés⁷³. En s'appuyant sur les récentes réformes des relations commerciales de l'Afrique, tant entre les pays africains qu'avec la RPC, un équilibre plus équitable pourrait permettre d'accorder un traitement en franchise de droits de douane à un plus grand nombre de produits manufacturés provenant d'un plus grand nombre de pays africains.



Les relations commerciales avec la Chine permettent aux pays africains d'accéder à la deuxième plus grande économie du monde et à plus d'un milliard de consommateurs potentiels. Malgré une valeur globale croissante, ce commerce est de plus en plus dominé par l'importation de biens de consommation et industriels finis et manufacturés, et par l'exportation de ressources alimentaires, minérales et énergétiques africaines. Si ce commerce constitue une source de capitaux pour les économies africaines, il ne permet pas un développement axé sur la fabrication, à l'instar du modèle de la Chine au cours des décennies précédentes. Par conséquent, les organisations de la société civile africaine et les observateurs ont fait remarquer que la réduction des droits de douane de la RPC sur les produits manufacturés africains favoriserait le développement local⁷⁴. Des recherches universitaires récentes ont également attiré l'attention sur ce potentiel, et l'historique des programmes commerciaux préférentiels tels que l'AGOA l'illustre dans la pratique. Des innovations et des réformes commerciales monumentales menées par l'Afrique, telles que la ZLECAF, sont autant d'exemples de la dynamique actuelle dans laquelle la société civile africaine peut chercher à établir des relations commerciales plus équitables avec des partenaires extérieurs, notamment la Chine.

Technologie

La Chine fournit à l'Afrique des technologies de pointe, dans de nombreux cas payées par des prêts ou à des prix que les concurrents ne peuvent égaler. Une étude réalisée en 2021 par l'Australian Strategic Policy Institute a répertorié 480 engagements dans 51 pays africains dans des domaines tels que la fabrication, les réseaux de fibre optique, les laboratoires de recherche, les projets de villes intelligentes, les paiements mobiles, l'enseignement à distance et le commerce électronique⁷⁵. En Afrique, la Chine fournit du matériel, des logiciels et des services aux consommateurs, aux fournisseurs de services dorsaux, et à tous les maillons intermédiaires. Ses fournisseurs dominent le marché des téléphones mobiles et des infrastructures sans fil 5G. Ses investisseurs injectent du capital-risque dans les start-ups locales, et ses universités et entreprises forment des professionnels pour travailler dans ces domaines. Sous la bannière de la Route de la soie numérique, la Chine promeut également les centres de données, l'informatique dans le cloud, l'intelligence artificielle et la santé publique.

Mais avec ses marchandises, la Chine exporte un modèle de techno-autoritarisme qui trouve des partenaires consentants dans toute l'Afrique⁷⁶. Les projets de villes sûres en sont un excellent exemple. Huawei installe de vastes réseaux de caméras à distance dans les espaces publics et commercialise auprès des autorités locales des services de stockage dans le cloud, d'analyse de données, de reconnaissance faciale et de plaques d'immatriculation, de suivi des réseaux sociaux, et d'autres capacités de surveillance⁷⁷. Adoptées au nom de la sécurité publique, ces technologies présentent des risques sérieux pour la liberté d'expression, la liberté d'association, la vie privée et les droits

humains, en particulier dans les pays où les procédures officielles et la supervision indépendante de la part des législatures, des tribunaux et de la société civile sont faibles.

L'Ouganda en constitue un exemple édifiant. En 2018, le président Yoweri Museveni a lancé la première phase d'un réseau national de plus de cinq mille caméras à distance fournies par Huawei. Financé en grande partie par un prêt de la Standard Chartered Bank, le projet a coûté au moins 126 millions de dollars, soit plus que le montant total des budgets du ministère de la Science, de la Technologie et de l'Innovation et du ministère des Technologies de l'information et des communications et de l'Orientation nationale⁷⁸. Les observateurs ont exprimé des inquiétudes quant à l'absence d'un cadre juridique clair régissant l'utilisation des caméras. Ces préoccupations se sont rapidement concrétisées lorsque le gouvernement a utilisé les caméras pour surveiller des rassemblements politiques, et pour identifier et détenir des centaines de personnes qui manifestaient contre l'arrestation du candidat de l'opposition à la présidence, Bobi Wine, dont les communications auraient été surveillées avec l'aide d'ingénieurs de Huawei⁷⁹. Aujourd'hui encore, les autorités ougandaises vantent le réseau de caméras comme une mesure de lutte contre la criminalité. Mais des études internationales rigoureuses indiquent que de tels systèmes de caméras ne sont pas efficaces à grande échelle, et que tout bénéfice doit être mis en balance avec le fardeau des dépenses permanentes en matière de personnel et de maintenance, les coûts en matière de libertés civiles, et l'impact que des niveaux d'investissement comparables dans d'autres stratégies d'intervention contre la criminalité auraient pu avoir⁸⁰.

Même les démocraties de la région ont du mal à résister aux offres de la Chine. En 2015, Huawei a approché le gouvernement de Maurice avec une offre non sollicitée pour un projet de ville sûre. Le projet a atteint quatre mille caméras pour un coût estimé à 455 millions de dollars financé par un prêt de la China Eximbank. La construction de ce réseau intervient à un moment où le rapport annuel de l'Institut V-Dem sur la démocratie classe Maurice parmi les nations qui s'autocratisent le plus rapidement au monde, et où la foi des citoyens mauriciens dans la santé de leur démocratie est en train de vaciller⁸¹. Le Premier ministre a invoqué les prérogatives de la sécurité nationale pour justifier son choix de Mauritius Telecom comme opérateur local du projet sans appel d'offres, et la police mauricienne a invoqué des clauses de confidentialité contractuelles pour éviter l'examen parlementaire des conditions du prêt et des dispositions du projet en matière de confidentialité et de gouvernance des données⁸². De graves questions restent sans réponse concernant la transparence, la corruption, le rapport qualité-prix, les bénéficiaires, et l'utilisation des caméras. Ce projet était-il vraiment nécessaire pour la population mauricienne ? Ou bien la proposition de Huawei et le prêt de 455 millions de dollars de la China Eximbank ont-ils faussé les priorités du gouvernement et court-circuité les mécanismes habituels de délibération démocratique et de responsabilisation ? Des questions similaires



Tableau 1. Coupures d’Internet en Afrique en 2021

<i>Pays</i>	<i>Type</i>	<i>Durée (heures)</i>	<i>Utilisateurs affectés</i>	<i>Manifestation pacifique</i>	<i>Élections libres et équitables</i>	<i>Liberté de la presse</i>
Nigéria	Réseaux sociaux	5,040	104.4M	—	—	—
Éthiopie	Internet	8,864	21.3M	X	—	X
Soudan	Internet	777	13.2M	X	—	X
Ouganda	Internet	692	10.6M	X	X	—
Burkina Faso	Internet	192	10.9M	X	—	—
Eswatini	Internet	218	0.5M	X	—	—
Congo (Rep.)	Internet	72	1.5M	—	X	—
Zambie	Réseaux sociaux	48	2.6M	—	X	—
Tchad	Internet	29	1.1M	X	X	—
Sénégal	Réseaux sociaux	7	4.9M	X	X	—
Sud-Soudan	Internet	24	0.9M	X	—	—

Source: *Global Cost of Internet Shutdowns 2021 Report*, Top10VPN, 3 janvier 2022, <https://www.top10vpn.com/research/cost-of-internet-shutdowns/2021/?slug=2021>.

pourraient être posées à propos des accords de Huawei relatifs aux villes sûres en Angola, au Botswana, au Cameroun, au Tchad, à Djibouti, en Éthiopie, au Ghana, en Côte d’Ivoire, au Kenya, à Madagascar, au Mali, au Niger, au Nigeria, au Sénégal, en Afrique du Sud, en Tanzanie, et en Zambie.

La Chine exerce une influence nuisible sur la liberté d’Internet en Afrique. Bien que divers pays vendent des outils de censure et de surveillance, la Chine occupe une position privilégiée dans la mesure où les réseaux de télécommunications africains sont fortement tributaires du matériel chinois et que du personnel chinois est intégré aux fournisseurs, régulateurs et organismes d’exécution africains, auxquels il offre des services d’assistance et de formation. Cette situation offre de nombreuses possibilités d’espionnage, comme en témoignent les rapports selon lesquels des serveurs configurés par des ingénieurs chinois auraient envoyé de grandes quantités de données du siège de l’Union africaine à Shanghai chaque nuit pendant cinq ans⁸³. Mais les problèmes touchent aussi directement les utilisateurs individuels et affectent le climat de la pratique démocratique.

Ayant normalisé un modèle non libéral de cyberspace qui utilise le contrôle de l’information pour fabriquer un consensus, faire taire les dissidents, et imposer la stabilité politique et sociale, la Chine aide maintenant d’autres États à imiter ce modèle.

Des dizaines de responsables politiques de toute l’Afrique se sont rendus en Chine pour participer à des séminaires de plusieurs semaines sur la surveillance et la manipulation de l’opinion publique dans le cyberspace⁸⁴. Suite à ce transfert de connaissances, des pays comme le Nigeria, la Tanzanie, l’Ouganda et le Zimbabwe ont introduit ou modifié des lois qui imitent les dispositions de la législation chinoise en matière de censure et de contrôle du contenu.

Pour l’instant, aucune nation africaine ne peut égaler la sophistication technique de l’appareil de censure chinois, et le recours à des coupures d’Internet brutales en est la preuve. Les nations africaines ont obtenu plus de la moitié des vingt-et-une premières places du rapport 2021 sur le coût mondial des coupures d’Internet (tableau 1). Ces coupures ont été justifiées comme des mesures de lutte contre la désinformation, la haine et les incitations à la violence, mais dans la plupart des cas, elles ont coïncidé avec des mouvements de protestation populaires ou des élections nationales.

Toutefois, les capacités techniques continuent de s’améliorer et les plateformes de réseaux sociaux, comme Facebook et WhatsApp, font l’objet d’interdictions ciblées en raison de leur capacité à mobiliser les gens et à diffuser rapidement des informations. S’exprimant lors d’une table ronde Chine-Tanzanie sur les nouveaux médias à Dar es Salaam en 2017, le vice-ministre des Travaux, des Transports et de la Communication, Edwin Ngonyani, a noté que « nos amis chinois ont réussi à bloquer ces médias dans leur pays et les ont remplacés par leurs propres sites, qui sont sûrs, constructifs et populaires. Nous n’en sommes pas encore là, mais tant que nous utilisons ces plateformes, nous devons nous prémunir contre leur mauvaise utilisation. . . . Si une personne envoie un SMS ou un e-mail offensant à quelqu’un, nous devrions être capables de la suivre, de l’arrêter et de la traduire en justice. »⁸⁵

De toute évidence, la Zambie avait déjà franchi cette étape. En 2015, elle a signé avec Huawei un contrat d’une valeur de 440 millions de dollars financé en grande partie par la China Eximbank. Huawei a construit des tours de télécommunications mobiles dans tout le pays et un centre de données au sein de Zicta, le régulateur national des télécommunications, où les employés de Huawei ont aidé les enquêteurs zambiens chargés de la cybercriminalité à accéder aux pages Facebook de blogueurs de l’opposition, à suivre leurs téléphones portables, et à procéder à des arrestations⁸⁶. Le Nigeria a également ciblé les réseaux sociaux. En 2019, alors qu’elle réagissait à un projet de loi qui avait pour but de criminaliser toute insulte au gouvernement sur Internet, la première dame Aisha Buhari aurait déclaré : « Si la Chine peut contrôler plus de 1,3 milliard de personnes sur les réseaux sociaux, je ne vois pas pourquoi le Nigeria ne peut pas tenter de contrôler seulement 180 millions de personnes. »⁸⁷ Deux ans plus tard, le gouvernement nigérian a épinglé Twitter d’une interdiction qui a duré 222 jours suite à la suppression par la plateforme d’un tweet controversé de son mari, le président.



En 2021, Pékin a adopté une réglementation stricte en matière de sécurité des données et de respect de la vie privée. En réponse, les entreprises technologiques chinoises pourraient intensifier leurs activités de collecte de données dans des juridictions où les réglementations et leur application sont plus faibles. Leurs activités en Afrique génèrent d'immenses quantités de données sur l'identité, les associations, les comportements, la situation financière, les croyances, la santé et les habitudes d'innombrables personnes, et ces données deviennent d'autant plus précieuses qu'elles sont difficiles à collecter ailleurs. La biométrie, comme la reconnaissance faciale et les données génétiques, ainsi que l'essor des monnaies numériques, ouvrent de nouveaux fronts dans la lutte plus large pour la protection de la vie privée et le consentement, qui doivent être réglementés de manière transparente et démocratique. L'Afrique doit saisir ce moment pour rompre avec la malédiction entourant ses abondantes ressources. Les données sont l'une des plus grandes richesses de l'Afrique, et les gouvernements doivent affirmer leur souveraineté sur ces données et s'assurer de les utiliser non pas pour dominer ou exploiter leurs peuples, mais plutôt en partenariat avec eux et pour leur bénéfice.

Liberté des médias

La liberté des médias en Chine n'a cessé de décliner au cours de la décennie qui a suivi l'arrivée au pouvoir du secrétaire général Xi Jinping⁸⁸. L'écosystème médiatique chinois est dominé par des médias d'État qui se livrent une concurrence féroce pour attirer l'audience, mais qui sont toujours tenus de « maintenir un haut degré de cohérence en s'alignant sur la ligne centrale du Parti en matière de pensée, de politique et d'action »⁸⁹. L'objectif est de créer une abondance de contenus riches et diversifiés qui soient « constructifs », promeuvent « l'énergie positive » et « guident l'opinion publique », des euphémismes pour soutenir les intérêts de l'État, dépeindre la Chine sous un jour flatteur, et inculquer des façons « correctes » de considérer les événements. Le département de la propagande du Parti communiste chinois veille activement à l'application de ces règles de base, notamment en supervisant l'Association des journalistes de Chine (ACJA), le syndicat obligatoire des journalistes professionnels du pays. D'une manière générale, les journalistes et les rédacteurs en chef s'autosurveillent, aidés par un catalogue de sujets, d'opinions et de noms censurés qui évolue en fonction du cycle de l'actualité, presque en temps réel, grâce à des filtres par mots-clés, des outils d'intelligence artificielle, et une armée de contrôleurs humains. Malgré tout, 102 journalistes ont été emprisonnés en Chine en 2021, chiffre le plus élevé de tous les pays du monde⁹⁰.

La Chine adapte ces stratégies à l'étranger pour façonner les grands récits qui conditionnent la façon dont le monde la perçoit⁹¹. Au nom du « pouvoir du discours » et de la « bonne narration de l'histoire de la Chine », elle a déversé des milliards de dollars sur les marchés étrangers de l'information à un moment où les agences de presse occidentales se sont retirées. Cet argent sert à financer des reportages dans des

dizaines de langues, des présences actives sur les réseaux sociaux, des acquisitions d'organes de presse étrangers, et une expansion rapide des bureaux à l'étranger⁹². L'Afrique est au cœur de cette stratégie de croissance. Par exemple, Xinhua, l'agence de presse d'État chinoise, a déplacé son siège africain de Paris à Nairobi en 2006. Peu après, Radio Chine Internationale, *China Daily* et China Global Television Network (CGTN) ont également établi des centres régionaux dans la ville. Ils emploient des journalistes chinois et africains sur tout le continent, non seulement pour produire des contenus destinés aux marchés chinois et africains, mais également, élément tout aussi important, pour cultiver un réseau de relations quasi-officielles avec les agences de presse, les syndicats des médias et les médias africains.

Les recoupements entre la stratégie d'information de la Chine à l'étranger et sa politique étrangère sont évidents dans la manière dont les responsables des médias chinois abordent leurs relations avec leurs homologues africains. Ces responsables utilisent le même langage que les diplomates chinois, se présentant comme des partenaires sincères et égaux partageant les mêmes griefs d'injustice de la part de l'Occident. Ils évoquent la nécessité d'élever ensemble les voix chinoises et africaines sur la scène mondiale, de diffuser les histoires des uns et des autres, et de pratiquer le journalisme de manière impartiale et responsable⁹³. Ces points de discussion trouvent un écho dans une région contrariée par la négativité persistante de la couverture occidentale à son sujet, où l'engagement populaire en faveur de la liberté de la presse est en train de faiblir, et où de nombreux gouvernements n'apprécient pas les styles de reportages impliquant des critiques ou des enquêtes⁹⁴.

Les journalistes professionnels africains se réjouissent de la sollicitation de la Chine, qui leur fait profiter de dons d'équipements, de possibilités d'acquérir de nouvelles compétences, d'une assistance technique pour moderniser les infrastructures de production et de diffusion, ainsi que d'opportunités très convoitées de voyager pour participer à des conférences et à des programmes de formation. La Chine soutient également un réseau d'entrepreneurs africains à l'origine d'entreprises de diffusion de contenus chinois sur des plateformes locales. Par exemple, l'Afri-China Media Centre (ACMC) à Lagos explique que son partenariat avec Xinhua est motivé par le désir de « s'assurer que le Nigeria, par le biais de l'information et des médias, soit informé des initiatives prises par la Chine pour se hisser au sommet de l'économie mondiale et de l'avancée technologique »⁹⁵. Le site Web de l'ACMC présente des articles provenant directement des médias chinois, qui célèbrent les exploits de la Chine et véhiculent des messages politiques favorables au PCC⁹⁶.

Pendant la pandémie de COVID-19, le gouvernement chinois a mobilisé ces ressources disparates en un front commun de messages. Les médias chinois en Afrique ont fidèlement reflété les positions prises par leur ministère des Affaires étrangères en consacrant une couverture volumineuse à la livraison par la Chine de matériel médical



et de vaccins. Ils ont comparé le succès de la Chine dans la lutte contre le virus à l'expérience des nations plus riches. Les diplomates chinois ont bombardé les médias africains d'articles d'opinion et d'interviews, tandis que les bots des médias sociaux attribuables à la Chine ont amplifié les théories de complot et autres désinformations⁹⁷. L'ACJA a organisé des forums durant lesquels les professionnels des médias africains ont fait figure de quémandeurs reconnaissants, à l'instar de la session de juillet 2020 sur la « Solidarité contre la COVID-19 et la coopération sino-africaine pour un avenir commun » à laquelle ont participé des représentants d'organisations médiatiques nationales de la Côte d'Ivoire, du Kenya, du Nigeria, du Rwanda et de la Tanzanie. Le Belt and Road News Network, une organisation regroupant 208 organisations médiatiques de 98 pays et dont le siège est situé dans l'organe de presse phare du Parti communiste chinois, le *People's Daily*, a également publié des articles dans son pool de contenu afin que les membres puissent les diffuser, avec notamment un article intitulé « Members of Belt and Road News Network Hail China's Efficient Efforts in Fighting Epidemic » (Les membres du Belt and Road News Network saluent les efforts efficaces de la Chine dans la lutte contre l'épidémie)⁹⁸. En comparaison, les flux de contenu des organisations médiatiques africaines indigènes vers la Chine sont restés marginaux, ce qui illustre l'asymétrie fondamentale au cœur de la relation entre la Chine et l'Afrique.

Les journalistes africains qui travaillent pour les médias d'État chinois décrivent des rémunérations et des conditions de travail matérielles attrayantes, et sont fiers de la valeur de production élevée qu'ils peuvent atteindre. Mais ils se plaignent d'un statut inférieur à celui de leurs collègues chinois et de salles de rédaction divisées selon la langue, la culture et l'origine. Ils considèrent également la censure comme le principal obstacle à leurs performances⁹⁹. Les articles sont filtrés à Pékin, les reportages d'investigation sont peu appréciés, et les reporters africains disposent de peu d'autonomie pour traiter des problèmes de lutte contre la corruption, des droits humains, de la religion, de l'ethnicité et des élections¹⁰⁰. Ils doivent « raconter l'«histoire de la Chine», l'«histoire de l'Afrique» et l'«histoire de l'amitié sino-africaine» à une audience mondiale » selon les consignes dictées par la Chine¹⁰¹. Les atteintes à l'intégrité journalistique peuvent être extrêmes. Par exemple, une jeune journaliste d'Afrique du Sud anime une série de reportages vidéo et radiophoniques en langue anglaise pour Radio Chine Internationale sur les plaisirs de la culture, des destinations touristiques et de l'économie du Xinjiang. Son programme optimiste contraste fortement avec les reportages occidentaux sur les droits humains et la situation politique de la région, que certains gouvernements ont qualifié de génocide¹⁰².

La Chine poursuit ces actions qui renforcent et légitiment son pouvoir, et les gouvernements, les organisations de médias et les journalistes africains ont tout à gagner s'ils jouent leurs rôles. Cependant, cette situation contribue également aux raisons pour lesquelles les retours sur investissement de la Chine en matière de

soft power ont été faibles. L'offre d'actualités de la Chine sur les marchés africains n'est pas en phase avec le public. Le nombre de téléspectateurs et l'engagement authentique en ligne restent faibles, compte tenu des sommes énormes et des efforts d'organisation considérables qui ont été déployés. Des données préliminaires suggèrent que, si les Africains admirent les réalisations économiques et technologiques de la Chine, ils considèrent ses organes d'information comme moins crédibles et moins attrayants que des alternatives telles que CNN, et la pandémie de COVID-19 a renforcé ces appréciations¹⁰³.

Mais les choses ne s'arrêtent pas là. Les conditions politiques de la liberté des médias dans certains pays africains présentent une tendance négative, et la Chine peut peser de tout son poids sur la balance en apportant son soutien à des forces peu libérales, en s'associant à ceux qui, au pouvoir, ont intérêt à limiter le journalisme indépendant, et en proposant une alternative discrète à celui-ci. Si la Chine ne peut pas gagner la compétition pour les cœurs et les esprits de manière équitable, elle peut exercer sa puissance économique brute pour forcer ses rivaux à quitter le terrain. Elle s'empare actuellement d'audiences et limite leur accès à des points de vue alternatifs par le biais d'accords de licence exclusifs sur les réseaux de diffusion par satellite et par câble, tels que StarTimes, et en offrant ses flux de contenu et ses services d'information aux médias africains à des prix qu'aucun concurrent privé ne peut égaler. Les régulateurs et les acteurs de la société civile doivent être attentifs aux coûts cachés de ces offres et s'efforcer d'assurer une concurrence loyale et la diversité sur leurs marchés des médias. La Chine n'est pas une société libre, et un régime riche en histoires chinoises n'est pas une chose saine.

Entretien de relations avec les élites africaines

L'ascension rapide de la Chine en tant que partenaire de choix pour de nombreuses nations africaines a été stimulée non seulement par l'ampleur de ses investissements et son appétit pour les ressources naturelles, mais aussi par la généreuse attention qu'elle accorde aux élites africaines et ses appels aux valeurs qu'elles trouvent porteuses de sens, notamment l'égalité, la non-ingérence, la souveraineté et l'anti-hégémonisme. Dans le cadre de ces activités de communication, les organes du gouvernement et du parti de la RPC s'adressent à différentes fonctions et circonscriptions, mais garde une main ferme pour mettre en œuvre une politique dans un large éventail de domaines. Ils parrainent des voyages fortement chorégraphiés qui donnent une vision myope de la vie en RPC en combinant des visites de régions prospères et industrialisées avec une formation sur les facettes de la gouvernance en Chine. Ils cherchent à vendre les performances de la Chine et un récit soigneusement élaboré sur la manière dont elles ont été obtenues¹⁰⁴.



Le Forum sur la coopération sino-africaine a stimulé un grand nombre de ces activités. Par exemple, le gouvernement de la RPC a chargé les universités et les groupes de réflexion de développer des liens étroits et des dialogues permanents avec leurs homologues en Afrique. Des milliers d'universitaires et de décideurs politiques ont participé à des forums Afrique-Chine annuels sur des questions urgentes telles que la coopération en matière de vaccins, le développement du tourisme, la coopération numérique, ainsi que l'amélioration des services de santé et de la gouvernance¹⁰⁵. En 2019, le gouvernement chinois a annoncé l'octroi de cinquante mille bourses d'études à des étudiants universitaires africains pour qu'ils puissent étudier en Chine, et il a développé des programmes spéciaux en anglais dans les domaines de l'administration publique et du développement national dans des écoles telles que l'Université de Pékin pour ceux qui aspirent à des diplômes avancés¹⁰⁶. Les participants à ces initiatives expriment généralement leur admiration pour la Chine et leur désir de coopérer davantage avec elle, et leur nombre est considérable. Rien qu'en Ouganda, jusqu'à cinq cents personnes ont participé chaque année à des cours de formation à court terme¹⁰⁷. Simultanément, le personnel chinois a afflué dans la direction opposée pour rencontrer les élites politiques et commerciales africaines, mener des enquêtes, explorer les possibilités d'investissement, proposer des programmes culturels, et conclure des accords.

Les échanges entre partis constituent un outil essentiel de la politique étrangère de la Chine. Leur gestion est assurée par le département des liaisons internationales du PCC, qui affirme avoir établi des liens avec plus de 600 partis et organisations politiques dans plus de 160 pays¹⁰⁸. Ces relations permettent au PCC de cultiver des liens étroits avec les élites politiques d'autres pays tout en niant que le *gouvernement* chinois s'ingère dans leurs affaires intérieures. Mais dans la plupart des cas, cette distinction n'est qu'un simple jeu de mots, puisque la constitution de l'État chinois codifie le leadership du Parti communiste et que Xi Jinping a considérablement renforcé son rôle dans la gouvernance directe.

Sur une base de parti à parti, le PCC a soutenu des académies calquées sur ses propres écoles de cadres en Angola, en Éthiopie, au Mozambique, en Namibie, en Afrique du Sud, en Ouganda et au Zimbabwe pour former des fonctionnaires civils, militaires et de police au niveau local¹⁰⁹. Avant la pandémie de COVID-19, il proposait des séminaires de courte durée dans des universités et des écoles du parti en Chine à des milliers de fonctionnaires et de professionnels africains sur des sujets tels que la réduction de la pauvreté, la propagande politique, la collecte des impôts, les relations entre civils et militaires, l'organisation du parti, la réglementation des médias, et la surveillance des réseaux sociaux. Même pendant la pandémie, les séminaires avec le Parti du travail au pouvoir dans la République du Congo ont été maintenus¹¹⁰. Avant d'assumer la présidence de leur pays, les présidents Zuma et Ramaphosa d'Afrique du Sud, Pohamba de Namibie et Guebuza du Mozambique ont tous envoyé des délégations en Chine¹¹¹.

Un programme sino-africain destiné aux dirigeants de partis politiques, qui devrait dans un court terme réunir plus d'un millier de participants, a financé les voyages en Chine de nombreuses autres personnalités politiques africaines. Ces échanges sont souvent marqués par la promotion du modèle de la RPC, à savoir une armée politisée, dans laquelle les forces armées sont un instrument du parti au pouvoir et non de l'État¹¹².

Ces échanges s'appuient de plus en plus sur le fait que la Chine s'est modernisée selon son propre plan, au mépris des préconisations occidentales qui ont échoué à plusieurs reprises, et que ce qui a fonctionné pour la Chine pourrait servir à l'Afrique. La Chine se présente comme la preuve que la modernisation économique, la gouvernance efficace et la stabilité sociale sont en fait possibles, et sans doute plus faciles à atteindre, sans la démocratie libérale et l'État de droit libéral¹¹³. Elle défend l'idée que « les pays du monde entier devraient et peuvent choisir la voie de développement des droits humains qui convient à leurs propres conditions nationales. »¹¹⁴

Bien que raisonnable à première vue, ce pragmatisme manifeste a une motivation plus profonde. Le PCC ne peut se permettre de s'attarder sur la façon dont ses partenaires obtiennent ou conservent le pouvoir, par crainte de devoir lui-même affronter ces questions, et il conspire donc avec eux dans un pacte de silence. Pour éviter les conversations gênantes, il insiste sur le fait que « seul le peuple chinois peut décider si le système politique de la Chine est bon ou non. »¹¹⁵ Et comme le PCC se réserve le droit exclusif de parler au nom de ce peuple, la cause est adjugée. Ce modèle est celui que la Chine promeut, et elle encourage en Afrique la même substitution pure et simple d'intérêts locaux aux intérêts démocratiques et nationaux qu'elle génère chez elle.

Le 23 février 2022, Xi Jinping a publié une lettre de félicitations à l'occasion de l'inauguration de la Mwalimu Julius Nyerere Leadership School en Tanzanie¹¹⁶. Cadeau du PCC, l'école a été construite pour un coût de 100 milliards de shillings (environ 45 millions de dollars) par la China Railway Jianchang Engineering Company, la même société qui a construit le chemin de fer Tanzanie-Zambie (TAZARA) en 1976. La présidente tanzanienne, Samia Suluhu Hassan, a assisté à la cérémonie, tout comme les membres dirigeants des six partis régionaux au pouvoir qui ont cofondé l'école et qui en bénéficient : Chama Cha Mapinduzi (Tanzanie), le Congrès national africain (Afrique du Sud), le FRELIMO (Mozambique), le MPLA (Angola), la SWAPO (Namibie) et la ZANU PF (Zimbabwe).

L'école aurait pu être ouverte à tous les partis politiques, mais son statut d'école de cadres réservée uniquement à certains partis et non aux gouvernements nationaux détermine son identité et dévoile explicitement le coût caché du cadeau du PCC. Dans ses propos lors de la cérémonie d'inauguration, la présidente Hassan a parlé de mettre l'école au service de la renaissance des partis de libération vieillissants d'Afrique



australe en inculquant aux jeunes le patriotisme, le leadership et l'idéologie, pour les inciter à prendre part à la politique « au sein de leurs partis de libération » plutôt qu'à soutenir des candidats émergents¹¹⁷. Avec la présence de l'ambassadeur de Chine en Tanzanie à la cérémonie, cette école ne peut être considérée que comme une intrusion directe du gouvernement chinois dans les politiques partisans intérieures de six nations africaines dans le but d'influencer les résultats électoraux. Cette démarche peut convenir aux partis au pouvoir qui en bénéficient, mais elle dément l'authenticité des affirmations de la Chine sur la non-ingérence et constitue une atteinte à la démocratie¹¹⁸.

Les motivations du gouvernement de la RPC pour investir dans les réseaux d'élites africaines sont variées. En diffusant ses valeurs politiques et son modèle de gouvernance, la Chine leur confère une légitimité nationale et internationale. À la différence des années 1960, où elle rivalisait avec l'Union soviétique en Afrique en tant que leader du socialisme mondial, la Chine se présente aujourd'hui comme la puissance ascendante du XXI^e siècle. Sa capacité à faire des émules parmi les autres nations conforte cette image qu'elle a d'elle-même, tout comme sa volonté d'intimider et de punir ceux qui ne se soumettent pas. Les dirigeants africains semblent l'avoir compris et agissent en conséquence en prodiguant des éloges publics à la Chine. Les exemples de l'Australie et la Lituanie, qui ont subi des boycotts économiques coûteux pour avoir contrarié la Chine, font office de mise en garde. Et au-delà des considérations géopolitiques, les Chinois sont à juste titre fiers des réalisations de leur pays et désireux de partager leur expérience avec autrui.

Mais la Chine soutient également les élites africaines pour des raisons tactiques. Le gouvernement chinois fait généreusement appel à son réseau de partisans étrangers lorsqu'il souhaite démontrer qu'il est du bon côté d'une question. Toutes les voix, même les plus marginales, sont entendues. Ainsi, en 2019, alors que la pression croissante de la Chine sur Hong Kong et Taïwan suscitait l'inquiétude de la communauté internationale, un chœur d'élites africaines s'est exprimé, notamment le ministre namibien de la Réforme agraire, qui a réaffirmé « la souveraineté et l'intégrité territoriale de la Chine, qui inclut Hong Kong et Taïwan, telles que reconnues par la communauté internationale. »¹¹⁹ Aux Nations unies et dans d'autres forums internationaux, la Chine s'appuie également sur la confiance qu'elle a acquise auprès des élites africaines et sur l'influence économique qu'elle exerce sur elles pour mobiliser des coalitions de vote¹²⁰. Ces coalitions protègent la Chine de la censure pour son bilan en matière de droits humains et affaiblissent les mesures de protection internationales en l'aidant à réaligner les normes mondiales sur les droits collectifs et les droits des États souverains, au détriment de la protection des droits individuels¹²¹. Elles font également cause commune avec la Chine en plaidant pour des restrictions à la circulation transfrontalière de l'information et en marginalisant les acteurs indépendants de la société civile, tels que les universitaires et les ONG,

qui prennent part à la gouvernance d'Internet¹²². Grâce à ces « amis fidèles », la Chine menace de devenir une force de mobilisation et de propagation de la démocratie dans le monde.

Responsabilité des entreprises

Les initiatives qui cherchent à influencer les perceptions de la gouvernance de la RPC par les élites passent aussi sous silence les pratiques abusives des entreprises chinoises d'État ou parrainées par l'État en Afrique. De la Sierra Leone au Zimbabwe, les cas de mauvais traitements infligés aux travailleurs locaux sont de plus en plus souvent filmés et portés à l'attention du public, et un flux constant de révélations a mis en lumière les traitements cruels et répétés qui sont infligés aux travailleurs africains. Ces abus prennent des formes diverses. Par exemple, un rapport historique de Human Rights Watch en 2011 a révélé que des employés zambiens étaient forcés par les sociétés minières d'État chinoises à faire des quarts de travail de dix-huit heures dans des conditions extrêmes, sous peine de perdre leur emploi¹²³. Plus récemment, une analyse des coentreprises chinoises avec des homologues locaux dans douze pays africains détaille une litanie de stratégies utilisées pour contrôler et retenir le flux de transfert de connaissances vers les partenaires locaux¹²⁴.

Sur tout le continent, l'industrie minière a attiré des acteurs étrangers sans scrupules, et les liens financiers avec le gouvernement de la RPC n'ont pas empêché ces pratiques. Un rapport d'enquête publié en novembre 2021 a révélé une litanie d'abus présumés perpétrés contre des travailleurs locaux dans la province de Lualaba en RDC par des acteurs chinois affiliés à l'État. En raison des bas salaires et des réductions de salaire arbitraires, un travailleur de la mine de Tenke Fungurume, dont la société China Molybdenum, partiellement détenue par l'État, détient une part majoritaire, a décrit les conditions de travail comme proches de l'esclavage¹²⁵. Ces abus ne sont pas propres à la RDC. En juin 2021, une filiale de la société China Railway, détenue en partie par l'État, a été contrainte de présenter des excuses publiques après qu'un employé chinois ait été filmé en train d'agresser un travailleur local en Sierra Leone¹²⁶. D'autres passages à tabac et exécutions de travailleurs locaux par des ressortissants de la RPC ont été filmés au Rwanda et au Zimbabwe¹²⁷.

Plus récemment, ces pratiques abusives ont pris de nouvelles formes lors de la pandémie de COVID-19. Mise en place en 2009, la zone de libre-échange (ZLE) d'Ogun-Guangdong dans l'État d'Ogun, au Nigeria, a été développée par le gouvernement local en partenariat avec un consortium d'entreprises chinoises, dont l'entreprise publique Guangdong Xinguang International Group¹²⁸. En avril 2020, après qu'un confinement public avait été ordonné en raison de la pandémie, une entreprise chinoise opérant dans la ZLE aurait enfermé ses employés dans ses locaux sans les payer. Les travailleurs ont détruit deux véhicules de l'entreprise et



en ont incendié un autre avant que la police n'intervienne¹²⁹. Suite à cet incident, d'autres accusations ont été portées contre des entreprises chinoises—opérant à la fois dans la zone franche soutenue par l'État et à travers l'Ogun—par des travailleurs locaux concernant le travail des enfants, l'insuffisance des équipements de protection, et l'absence de compensation après des blessures graves¹³⁰. À l'instar des dommages environnementaux et de la non-conformité aux réglementations observés dans le secteur des ressources naturelles, ces abus en matière de travail constituent des violations flagrantes des lois nationales existantes qui visent à protéger les communautés d'accueil.

Bien qu'un très grand nombre de ces abus ne soient pas sanctionnés, des organisations de la société civile ont réussi à obliger les auteurs à rendre des comptes lorsque les dirigeants nationaux étaient disposés à exiger une relation plus équitable auprès de leurs homologues chinois. Malgré la continuité des violations, la RDC a accompli des progrès évidents à cet égard. Comme évoqué dans la section précédente sur l'extraction des ressources naturelles, ces dernières années, le président de la RDC, Félix Tshisekedi, a manifesté sa volonté de s'engager auprès d'acteurs chinois pour trouver un équilibre plus favorable. Il a ainsi promis en mai 2021 de renégocier les contrats avec les entreprises étrangères¹³¹. Dans la foulée, en juillet 2021, des groupes de la société civile ont diffusé sur les réseaux sociaux une vidéo montrant des mineurs artisans soupçonnés de violation de propriété et fouettés par des soldats sur ordre de dirigeants chinois dans la province de Lualaba. Le gouverneur par intérim de la province, Fifi Masuka, a publiquement condamné ces actions et s'est engagé à demander des comptes¹³². Peu de temps après, les soldats locaux et les responsables chinois ont été arrêtés et inculpés¹³³. Alors que d'autres abus ont été passés sous silence et sont restés impunis, la volonté déclarée du président Tshisekedi de s'engager auprès des acteurs étrangers de manière plus équitable semble avoir donné le feu vert aux autorités de la province de Lualaba pour faire respecter la loi dans une affaire d'abus hautement médiatisée. D'autres gouvernements et acteurs de la société civile de la région pourraient s'inspirer de cet exemple.

Conclusion

Les diverses nations d'Afrique subsaharienne sont associées à la Chine par un réseau de liens riches en opportunités et en risques. Le présent manuel documente la dimension du pouvoir de subversion de ces liens dans le but de donner aux Africains les moyens de parvenir à un équilibre plus favorable, plus vigilant et plus démocratique sur le continent. Bien que le gouvernement chinois présente ses relations avec l'Afrique comme des partenariats entre pairs, elles sont en réalité loin de correspondre à cet idéal. La noble rhétorique de Pékin masque une relation profondément asymétrique, pleine de promesses non tenues, de coûts cachés et de conséquences dévastatrices.

Le système politique chinois se caractérise par l'autocratie, la corruption, la répression, le secret, la faiblesse des droits du travail, la dégradation de l'environnement, l'extrême inégalité et la censure. Chaque fois que la Chine s'aventure à l'étranger, elle porte ces fardeaux avec elle. En déclarant que ses engagements ne sont assortis d'aucune condition, le gouvernement chinois avoue qu'il n'a pas de principes. Bien que superficiellement séduisante, cette position autorise les acteurs chinois à exploiter les lacunes locales en matière d'application de la réglementation, de capacités administratives, de connaissances, et de bonne gouvernance, et à travailler avec quiconque qui sert leurs intérêts. Au vu des avantages dont bénéficient souvent ces acteurs en matière de ressources, l'Afrique n'a rien à y gagner.

Or, les Africains détiennent un pouvoir certain. Chaque engagement catalogué dans ces pages a impliqué une agence et une négociation, ainsi qu'une évaluation et une répartition des coûts et des avantages, africaines. Les accords qui compromettent la souveraineté ou sacrifient l'intérêt public pour enrichir ou bénéficier à quelques-uns sont malheureusement courants, mais les contre-exemples sont également suffisamment nombreux pour indiquer la voie vers une réponse efficace.

Les démocraties prospèrent grâce à des efforts considérables d'investissement dans leur fondement. Les gouvernements doivent former les fonctionnaires à tous les niveaux pour qu'ils sachent reconnaître, résister et renforcer leur résilience face au pouvoir de subversion non seulement de la Chine, mais aussi de tous les partenaires internationaux. Les pays les plus à même de défendre leur souveraineté, de contrôler et de faire respecter leurs lois de manière impartiale, et de résister à la mainmise de factions ou de partis puissants sur l'État sont les mieux placés pour fournir une assistance technique aux autres. Une constellation de tribunaux, de parlements, de journalistes, de militants anti-corruption, de défenseurs de l'environnement, de syndicats, d'organisations de défense des droits des travailleurs et de citoyens engagés peut l'emporter sur les intérêts particuliers et garantir la transparence, l'État de droit et la responsabilisation publique. Il est essentiel d'élargir cette base en soutenant des groupes citoyens véritablement indépendants, la recherche, l'éducation et le plaidoyer, tant il est vrai qu'un pouvoir de subversion se nourrit de l'ignorance et de l'obscurité.

La création de plateformes d'apprentissage partagé au sein des nations et entre elles peut favoriser la continuité et la résilience. Ceux qui ne parviennent pas à protéger les institutions locales contre les abus d'un pouvoir de subversion peuvent dénoncer ces abus dans les juridictions voisines. L'Union africaine, les organisations non gouvernementales internationales, les partenaires bilatéraux et les agences multilatérales peuvent soutenir ces initiatives et parrainer des réseaux régionaux ou nationaux de personnel expérimenté afin de combler les lacunes locales en matière de compétences et de connaissances.



Tout comme la Chine peut aider l’Afrique à atteindre un développement économique et technologique durable, l’Afrique peut fournir les produits de base et les marchés que la Chine désire. L’objectif n’est pas d’exclure la Chine de l’Afrique, mais plutôt de faire en sorte que ses engagements sur le continent soient plus équitables, et de donner aux Africains les moyens de faire des choix plus judicieux et plus éclairés parmi *tous* les partenaires mondiaux à leur disposition. La défense des valeurs démocratiques universelles, de la souveraineté et de la bonne gouvernance passe par la capacité à savoir démasquer et résister à un pouvoir de subversion.

REMERCIEMENTS

Le présent manuel et le programme qu’il couvre ont été financés par une subvention du Global Engagement Center du Département d’État américain. Cette subvention a été administrée par l’Institute for War and Peace Reporting. La Hoover Institution souhaite remercier les deux organisations pour leur intérêt et leur soutien.

NOTES

- 1 Christopher Walker, « What Is “Sharp Power”? », *Journal of Democracy* 29, n°1 (2018) : 9–23.
- 2 « African Economic Outlook 2018 », Banque africaine de développement, Abidjan (2018) : 81, <https://www.afdb.org/en/documents/document/african-economic-outlook-aoe-2018-99877>.
- 3 Emi Suzuki, « World’s Population Will Continue to Grow and Will Reach Nearly 10 Billion by 2050 », Blog sur les données de la Banque mondiale, 8 juillet 2019, <https://blogs.worldbank.org/opendata/worlds-population-will-continue-grow-and-will-reach-nearly-10-billion-2050>.
- 4 « Report on Employment in Africa (Re-Africa) – Tackling the Youth Employment Challenge », Organisation internationale du travail, Genève (2020) : 42, https://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---africa/---ro-abidjan/documents/publication/wcms_753300.pdf.
- 5 Pour des améliorations dans l’éducation, voir David K. Evans et Amina Mendez Acosta, « Education in Africa: What Are We Learning? », *Journal of African Economies* 30, n°1 (2021) : 13–54.
- 6 *State of the Climate in Africa 2020* (OMM-N°1275), Organisation météorologique mondiale, 2021.
- 7 Gebremedhin Gebremeskel Haile, Qihong Tang, Seyed-Mohammad Hosseini-Moghari, Xingcai Liu, T. G. Gebremicael, Guoyong Leng, Asfaw Kebede, Ximeng Xu, et Xiaobo Yun, « Projected Impacts of Climate Change on Drought Patterns over East Africa », *Earth’s Future* 8, n°7 (2020) : 1–23.
- 8 Eoin F. McGuirk et Nathan Nunn, « Transhumant Pastoralism, Climate Change, and Conflict in Africa », NBER Working Paper 28243, Mai 2021.
- 9 *State of the Climate*, 5.
- 10 Jørgen Møller et Svend-Erik Skaaning, « The Third Wave: Inside the Numbers », *Journal of Democracy* 24, n°4 (2013) : 97–109.
- 11 Une variété de gouvernements démocratiques et autocratiques ont succombé aux juntas militaires. Dans chaque cas, les forces armées ont pris le pouvoir au Tchad après la mort du dirigeant Idriss Déby

(avril 2021), destitué un gouvernement provisoire par un coup d'Etat au Mali (mai 2021), dissous un gouvernement élu par le peuple en Guinée (septembre 2021), dissous le gouvernement de transition au Soudan (octobre 2021), et renversé un président élu par le peuple au Burkina Faso (janvier 2022).

12 Kim Harrisberg, « Slowdowns et Shutdowns: Africans Challenge Internet Restrictions », *Global Citizen*, 12 août 2021, <https://www.globalcitizen.org/en/content/africans-challenge-internet-restrictions/#:~:text=In%20late%20June%2C%20eSwatini%20imposed,turned%20violent%20in%20recent%20months.>

13 Dorothée Baumann-Pauly, « Why Cobalt Mining in the DRC Needs Urgent Attention », Conseil des relations extérieures, 29 octobre 2020, <https://www.cfr.org/blog/why-cobalt-mining-drc-needs-urgent-attention.>

14 Dionne Searcey, Michael Forsythe, et Eric Lipton, « A Power Struggle over Cobalt Rattles the Clean Energy Revolution », *New York Times*, 20 novembre 2021, <https://www.nytimes.com/2021/11/20/world/china-congo-cobalt.html>.

15 Cependant, Taipei a procédé à des envois de représentants et possède des bureaux de liaison au Nigeria, en Afrique du Sud, et dans la région indépendante non reconnue et auto-proclamée de Somaliland, en Somalie.

16 Caiphus Kgosana, « ANC Seeks China's Help to Win Votes », *Sunday Times*, 29 juillet 2018, <https://www.timeslive.co.za/sunday-times/news/2018-07-28-anc-seeks--chinas-help-to--win--votes>; Arran Elcoate, « 'We Are Chinese': How China Is Influencing Sierra Leone's Presidential Election », *The Diplomat*, 16 mars 2018, <https://thediplomat.com/2018/03/we-are-chinese-how-china-is-influencing-sierra-leones-presidential-election.>

17 Michael M. Phillips, « China Seeks First Military Base on Africa's Atlantic Coast, U.S. Intelligence Finds », *Wall Street Journal*, 5 décembre 2021, [https://www.wsj.com/articles/china-seeks-first-military-base-on-africas-atlantic-coast-u-s-intelligence-finds-11638726327.](https://www.wsj.com/articles/china-seeks-first-military-base-on-africas-atlantic-coast-u-s-intelligence-finds-11638726327)

18 Ammar A. Malik, Bradley Parks, Brooke Russell, Joyce Jiahui Lin, Katherine Walsh, Kyra Solomon, Sheng Zhang, Thai-Binh Elston, et Seth Goodman, *Banking on the Belt et Road: Insights from a New Global Dataset of 13,427 Chinese Development Projects* (Williamsburg, VA: AidData at William & Mary, 2021), 17, <https://www.aiddata.org/publications/banking-on-the-belt-and-road>.

19 Nancy Lee et Mauricio Cardenas Gonzalez, « Stuck Near Ten Billion: Public-Private Infrastructure Finance in Sub-Saharan Africa », Document politique 251 du Centre pour le développement mondial, Février 2022, <https://www.cgdev.org/publication/stuck-near-ten-billion-public-private-infrastructure-finance-sub-saharan-africa>.

20 *Chinese Loans to Africa Database*, version 2.0, China Africa Research Initiative and Boston University Global Development Policy Center, 2021, <https://chinaafricaloandata.bu.edu>.

21 Carla D. Jones, Hermann A. Ndofor, et Mengge Li, « Chinese Economic Engagement in Africa: Implications for US Policy », Foreign Policy Research Institute, 24 janvier 2022, <https://www.fpri.org/article/2022/01/chinese-economic-engagement-in-africa>.

22 Kathrin Hille et David Pilling, « China Applies Brakes to Africa Lending », *Financial Times*, 10 janvier 2022, <https://www.ft.com/content/64b4bcd5-032e-4be5-aa3b-e902f5b1345e>.

23 Sebastian Horn, Carmen M. Reinhart, et Christoph Trebesch, « China's Overseas Lending », *Journal of International Economics* n°133 (2021), <https://doi.org/10.1016/j.jinteco.2021.103539>.

24 Malik et al., *Banking on the Belt et Road*, 1.

25 « Chinese Bank Imposes 'Aggressive' Terms over Uganda Airport Debt », *South China Morning Post*, 28 février 2022, <https://www.scmp.com/news/china/diplomacy/article/3168719/chinese-bank-imposes-aggressive-terms-over-uganda-airport-debt>.



- 26 Anna Gelpern, Sebastian Horn, Scott Morris, Brad Parks, et Christoph Trebesch, *How China Lends: A Rare Look into 100 Debt Contracts with Foreign Governments*, Peterson Institute for International Economics, Institut d'économie mondiale de l'université de Kiel, Centre pour le développement mondial, et AidData at William & Mary (2021), <https://www.aiddata.org/publications/how-china-lends>.
- 27 Malik et al., *Banking on the Belt et Road*, 12.
- 28 Données des Perspectives de l'économie mondiale, Octobre 2021, Fonds monétaire international, <https://www.imf.org/en/Publications/WEO/weo-database/2021/October>; Wan Haiyuan et Meng Fanqiang, « Opinion: China Has 600 Million People with Monthly Income Less Than \$141. Is That True? », *Caixin Global*, 6 juin 2020, <https://www.caixinglobal.com/2020-06-06/opinion-china-has-600-million-people-with-monthly-income-less-than-141-is-that-true-101564071.html>.
- 29 Haiyuan et Fanqiang, « Opinion: China Has 600 Million People. »
- 30 Sebastian Horn, Carmen M. Reinhart, et Christoph Trebesch, « China's Overseas Lending—Loan-Level Dataset and Country Debt Stock Estimates », Mendeley Data, version 1, 10 septembre 2021, <http://doi.org/10.17632/4mm6kdj4xg.1>.
- 31 Horn, Reinhart et Trebesch, « China's Overseas Lending ».
- 32 Yun Sun, « FOCAC 2021: China's Retrenchment from Africa? », Brookings Institution, 6 décembre 2021, <https://www.brookings.edu/blog/africa-in-focus/2021/12/06/focac-2021-chinas-retrenchment-from-africa>.
- 33 Xi Jinping, « Full Text: Xi Jinping's Keynote Speech at Opening Ceremony of 8th FOCAC Ministerial Conference », CGTN Afrique, 29 novembre 2021, <https://africa.cgtn.com/2021/11/29/full-text-xi-jinping-keynote-speech-at-opening-ceremony-of-8th-focac-ministerial-conference>.
- 34 Mary Ajith Goch, « China Explores South Sudan's Oil Sector without Environmental Care », Série « China's Sharp Power in Africa », Hoover Institution, 25 janvier 2022, <https://www.hoover.org/research/china-explores-south-sudans-oil-sector-without-environmental-care>.
- 35 Joakino Francis, « Over 200 Children Born with Deformities in Oil Fields—Report », Eye Radio, 19 avril 2021, <https://eyeradio.org/over-200-children-born-with-deformities-in-oil-fields-report>.
- 36 Agnes Ebo'o, « China's Domination of Distant-Water Fishing: The Impact on West et Central Africa », Série « China's Sharp Power in Africa », Hoover Institution, 25 janvier 2022, <https://www.hoover.org/research/chinas-domination-distant-water-fishing-impact-west-and-central-africa>.
- 37 Ebenezer Zor, « Prez Mahama Charges Task Force to Deal with Galamsey Menace », *News Ghana*, 14 mai 2013, <https://newsghana.com.gh/prez-mahama-charges-task-force-to-deal-with-galamsey-menace>.
- 38 « Ghana Arrests Chinese over 'Illegal Mining' », Al Jazeera, 7 juin 2013, <https://www.aljazeera.com/news/2013/6/7/ghana-arrests-chinese-over-illegal-mining>.
- 39 Eric Olander, « Growing Civil Society Anger in Ghana about the Government's Perceived Double Standard in How It Treats Chinese 'Galamsey' », China Africa Project, 22 avril 2021, <https://chinaafricaproject.com/2021/04/22/growing-civil-society-anger-in-ghana-about-the-governments-perceived-double-standard-in-how-it-treats-chinese-galamsey>; Eric Olander, « Ghana AG: Chinese Nationals Arrested for Illegal Mining Will Not Be Deported and Will Instead Do Prison Time in Ghana », China Africa Project, 1 juin 2021, <https://chinaafricaproject.com/2021/06/01/ghana-ag-chinese-nationals-arrested-for-illegal-mining-will-not-be-deported-and-will-instead-do-prison-time-in-ghana>.
- 40 Agence France Presse, « DR Congo Lawmakers Urge Reparations over Illegal Mining », France 24, 17 novembre 2021, <https://www.france24.com/en/live-news/20211117-dr-congo-lawmakers-urge-reparations-over-illegal-mining>.

- 41 Helen Reid, « China Backs Congo's Ban on 6 Small Chinese Mining Companies », *Reuters*, 14 septembre 2021, <https://www.reuters.com/article/congo-mining-china/china-backs-congos-ban-on-6-small-chinese-mining-companies-idUSL8N2QG3G2>.
- 42 Aaron Ross et Karin Strohecker, « EXCLUSIVE Congo Reviewing \$6 Bln Mining Deal with Chinese Investors—Finmin », *Reuters*, 30 août 2021, <https://www.reuters.com/world/africa/exclusive-congo-reviewing-6-bln-mining-deal-with-chinese-investors-finmin-2021-08-27>.
- 43 Aaron Ross et Helen Reid, « Congo's \$6 Bln China Mining Deal 'Unconscionable,' Says Draft Report », *Reuters*, 8 octobre 2021, <https://www.reuters.com/business/congos-6-bln-china-mining-deal-unconscionable-says-draft-report-2021-10-08>.
- 44 Jevans Nyabiage, « China Paints Picture of African Partnership with Gleaming Public Works », *South China Morning Post*, 14 février 2022, <https://www.scmp.com/news/china/diplomacy/article/3166864/china-paints-picture-african-partnership-gleaming-public-works>.
- 45 César Calderón et Luis Servén, « Infrastructure and Economic Development in Sub-Saharan Africa », *Journal of African Economies* 9, supplément 1 (2010) : i13–i87; Pedro Conceição, *The Next Frontier: Human Development et the Anthropocene*, Human Development Report 2020, Programme des Nations Unies pour le développement, 243.
- 46 Lee et Gonzalez, « Stuck Near Ten Billion ».
- 47 David Aschauer, « Is Government Spending Stimulative? », memorandum pour le personnel, Federal Reserve Bank of Chicago, 1987.
- 48 Nuno Limão et Anthony J. Venables, « Infrastructure, Geographical Disadvantage, Transport Costs, and Trade », *World Bank Economic Review* 15, n°3 (2001) : 451–79.
- 49 Rueben L. Lifuka, « Corruption in the Zambian Construction Sector: The China Factor », Série « China's Sharp Power in Africa », Hoover Institution, 18 janvier 2022, 4–8, <https://www.hoover.org/research/corruption-zambian-construction-sector-china-factor>.
- 50 Oluwatosin Adeshokan, « China's Investment Drive et Africa's Disjointed Infrastructure », *The Diplomat*, 21 décembre 2021, <https://thediplomat.com/2021/12/chinas-investment-drive-and-africas-disjointed-infrastructure/#:~:text=The%20BRI%20had%20an%20initial,trade%20on%20the%20African%20continent.&text=In%202017%2C%20Chinese%20firms%20won,%2C%20construction%2C%20and%20procurement%20contracts>.
- 51 Abdullateef Aliyu et Chris Agabi, « FG Summons CCECC over Delay on Lagos-Ibadan Rail Project », *Daily Trust*, 12 avril 2021, <https://dailytrust.com/fg-summons-ccecc-over-delay-on-lagos-ibadan-rail-project>.
- 52 Geoff Iyatse, Femi Adekoya, Benjamin Alade, et Joke Falaju, « Lagos-Ibadan Rail Service in Costly, Unfriendly Takeoff », *The Guardian*, 11 décembre 2020, <https://guardian.ng/news/lagos-ibadan-rail-service-in-costly-unfriendly-takeoff>.
- 53 Personnel de la GCR, « Kenya's Court of Appeals Finds SGR Contract with China Road et Bridge Corporation Was Illegal », *Global Construction Review*, 29 juin 2020, <https://www.globalconstructionreview.com/kenyas-court-appeals-finds-sgr-contract-china-brid>.
- 54 Kamau Muthoni, « Government Illegally Hired a Chinese Firm to Build SGR, Court Declares », *The Standard*, 20 juin 2020, <https://www.standardmedia.co.ke/business/news/article/2001375723/court-declares-sh500b-sgr-deal-with-china-illegal>.
- 55 Personnel de Reuters, « Tanzania's China-Backed \$10 Billion Port Plan Stalls over Terms: Official », *Reuters*, 22 mai 2019, <https://www.reuters.com/article/us-tanzania-port-idUSKCN1ST084>.



- 56 Emmanuel Onyango, « Tanzania Gives Chinese Firm Conditions for Bagamoyo Port », *East African*, 20 octobre 2019, <https://www.theeastafrican.co.ke/tea/business/tanzania-gives-chinese-firm-conditions-for-bagamoyo-port-1429708>.
- 57 Ken Moriyasu, « Tanzania to Revive \$10bn Indian Ocean Port Project with China », *Nikkei Asia*, 27 juin 2021, <https://asia.nikkei.com/Politics/International-relations/Indo-Pacific/Tanzania-to-revive-10bn-Indian-Ocean-port-project-with-China>.
- 58 « African Economic Outlook 2018 ».
- 59 Consultez, par exemple, le communiqué du MAE, « China et Africa in the New Era: A Partnership of Equals », 26 novembre 2021, https://www.fmprc.gov.cn/mfa_eng/wjdt_665385/2649_665393/202111/t20211126_10453904.html.
- 60 Mila Malavoloneke et Liu Ying, « Rethinking China-Africa Trade Relations: The Impact of a Sino-Africa FTA on Trade Balance », Conférence économique africaine, 2021, <https://aec.afdb.org/en/papers/rethinking-china-africa-trade-relations-impact-sino-africa-fta-trade-balance-401>.
- 61 Sun, « FOCAC 2021 ».
- 62 Development Reimagined, « From China-Africa to Africa-China: A Blueprint for a Green et Inclusive Continent-Wide African Strategy Towards China », Juin 2021 : 20, <https://usercontent.one/wp/developmentreimagined.com/wp-content/uploads/2021/06/blueprint-final-11.06.pdf>.
- 63 USAID, « USAID East Africa Trade and Investment Hub Overview of the Cotton, Textile and Apparel Sectors in East Africa Region (Kenya, Uganda, Tanzania, Ethiopia, Madagascar and Mauritius) and Benchmarking with Sri Lanka and Bangladesh », Février 2018, <https://agoa.info/images/documents/15582/hubmappingofeacandbenchmarkingwithsrilankaandbangladesh.pdf>.
- 64 Tilman Altenburg, Xiao Chen, Wilfried Lütkenhorst, Cornelia Staritz, et Lindsay Whitfield, « Exporting Out of China or Out of Africa? Automation Versus Relocation in the Global Clothing Industry », Deutsches Institut für Entwicklungspolitik, 2020, https://www.die-gdi.de/uploads/media/DP_1.2020.pdf.
- 65 « Operational Phase of the African Continental Free Trade Area Launched », Union africaine, 13 février 2022, <https://au.int/en/articles/operational-phase-african-continental-free-trade-area-launched>.
- 66 Lauren Johnston et Marc Lanteigne, « Here's Why China's Trade Deal with Mauritius Matters », World Economic Forum, 15 février 2021, <https://www.weforum.org/agenda/2021/02/why-china-mauritius-trade-deal-matters>.
- 67 Sun, « FOCAC 2021 ».
- 68 Xi Jinping, « Uphold the Tradition of Always Standing Together and Jointly Build a China-Africa Community with a Shared Future in the New Era », 29 novembre 2021, Discours principal lors de la cérémonie d'ouverture de la 8e conférence ministérielle du Forum sur la coopération sino-africaine.
- 69 Voir « China to Grant Zero-Tariff Treatment for Least-Developed Countries », Xinhua, 15 décembre 2021, http://www.news.cn/english/2021-12/15/c_1310374918.htm. Ce régime est plus formellement connu sous le nom de « régime tarifaire spécial et préférentiel ». Voir UNCTAD, *Handbook on the Special et Preferential Tariff Scheme of China for Least Developed Countries*, 2016, https://unctad.org/system/files/official-document/itcdtsbmisc76_en.pdf.
- 70 Le produit intérieur brut nominal cumulé du Nigeria, de l'Égypte, de l'Afrique du Sud, du Kenya et du Ghana dépasse de 50 % le PIB nominal total du continent, soit environ 2 692 milliards de dollars. Voir les données des perspectives de l'économie mondiale du Fonds monétaire international, Octobre 2021. Pour en savoir plus sur les droits de douane imposés par la RPC sur les biens de consommation manufacturés, consultez le document de Development Reimagined intitulé « From China-Africa to Africa-China », 61.

- 71 À l'origine, la loi sur le commerce et le développement, 2000, https://agoa.info/images/documents/2/AGOA_legal_text.pdf.
- 72 Witney Schneidman et Zenia A. Lewis, « The African Growth et Opportunity Act: Looking Back, Looking Forward », Brookings Institution, Juin 2012, 4, https://www.brookings.edu/wp-content/uploads/2016/06/agoa_full_report.pdf.
- 73 Zhina Sun et Ehizuelen Michael Mitchell Omoruyi, « Effect of China's Zero-Tariff Treatment under FOCAC on Export Diversification in Beneficiary Countries in Africa », *Journal of African Trade* 8, n°1 (2021) : 23–32.
- 74 Development Reimagined, « From China-Africa to Africa-China », 81.
- 75 *Mapping China's Tech Giants*, Australian Strategic Policy Institute, Mis à jour en juin 2021, <https://chinatechmap.aspi.org.au>; *Freedom on the Net 2018: The Rise of Digital Authoritarianism*, Freedom House, 2018, 9, https://freedomhouse.org/sites/default/files/FOTN_2018_Final.pdf.
- 76 Emily de La Bruyère, Doug Strub, et Jonathon Marek, eds., *China's Digital Ambitions: A Global Strategy to Supplant the Liberal Order*, Rapport spécial du National Bureau of Asian Research n°97, 1^{er} mars 2022, <https://www.nbr.org/publication/chinas-digital-ambitions-a-global-strategy-to-supplant-the-liberal-order>.
- 77 Jonathan E. Hillman et Maesea McCalpin, « Watching Huawei's 'Safe Cities' », *Dossiers du CSIS*, Novembre 2019, https://csis-website-prod.s3.amazonaws.com/s3fs-public/publication/191030_HillmanMcCalpin_HuaweiSafeCity_layout_v4.pdf.
- 78 Stephen Kafeero, « Uganda Is Using Huawei's Facial Recognition Tech to Crack Down on Dissent after Anti-government Protests », *Quartz Africa*, 27 novembre 2020, <https://qz.com/africa/1938976/uganda-uses-chinas-huawei-facial-recognition-to-snare-protesters>.
- 79 Joe Parkinson, Nicholas Bariyo, et Josh Chin, « Huawei Technicians Helped African Governments Spy on Political Opponents », *Wall Street Journal*, 15 août 2019, <https://www.wsj.com/articles/huawei-technicians-helped-african-governments-spy-on-political-opponents-11565793017>.
- 80 Eric L. Piza, Brandon C. Welsh, David P. Farrington, et Amanda L. Thomas, « CCTV Surveillance for Crime Prevention », *Criminology & Public Policy* 18, n°1 (2019), <https://onlinelibrary.wiley.com/doi/10.1111/1745-9133.12419>.
- 81 *Autocratization Turns Viral: Democracy Report 2021*, V-Dem Institute, Université de Göteborg, 2021, https://www.v-dem.net/static/website/files/dr/dr_2021.pdf; Louis Amédée Darga et Suhaylah Peeraullee, « Can Mauritius Save a Democracy in Trouble? », *Washington Post*, 25 juin 2021, <https://www.washingtonpost.com/politics/2021/06/25/can-mauritians-save-democracy-trouble>; Ziyanda Stuurman et Suhaylah Peeraullee, « Mauritians' Demet for Democracy Remains High Despite Waning Quality », *Afrobarometer* Dépêche n°457, 10 juin 2021.
- 82 Roukaya Kasenally, *The Trappings of the Mauritius Safe City Project*, Série « China's Sharp Power in Africa », Hoover Institution, 18 janvier 2022, <https://www.hoover.org/research/trappings-mauritius-safe-city-project>.
- 83 Ghalia Kadiri et Joan Tilouine, « A Addis-Abeba, le siège de l'Union africaine espionné par Pékin », *Le Monde*, 27 janvier 2018, https://www.lemonde.fr/afrique/article/2018/01/26/a-addis-abeba-le-siege-de-l-union-africaine-espionne-par-les-chinois_5247521_3212.html.
- 84 *Freedom on the Net 2018*, 9.
- 85 Asterius Banzi, « Tanzania Seeks Chinese Help in Social Media », *East African*, 1^{er} août 2017, <https://www.theeastafrican.co.ke/news/Tanzania-seeks-Chinese-help-in-social-media/2558-4041306-d66m76z/index.html>.
- 86 Parkinson, Bariyo, et Chin, « Huawei Technicians ».



- 87 « 'China Controls Its 1.3bn People'—Aisha Buhari Backs Regulation of Social Media », *The Cable*, 30 novembre 2019, <https://www.thecable.ng/china-controls-its-1-3bn-people-aisha-buhari-backs-regulation-of-social-media>.
- 88 *Fair Game: The Endangered Media Space for Foreign Correspondents Inside China 2022*, Fédération internationale des journalistes, 2 février 2022, https://www.ifj.org/fileadmin/user_upload/IFJ_FCR_2022__1_.pdf; Hong Kong Journalists Association, *Freedom in Tatters*, 19 juillet 2021, <https://www.ifj.org/media-centre/news/detail/category/press-releases/article/hong-kong-journalists-association-release-report-on-the-deterioration-of-press-freedom.html>.
- 89 « Xi Jinping Presided Over a Symposium on News et Public Opinion Work and Delivered an Important Speech » 习近平主持召开新闻舆论工作座谈会并发表重要讲话, Radio nationale chinoise 央广网, 20 février 2016, http://china.cnr.cn/news/20160220/t20160220_521420357.shtml.
- 90 *2021 Killed List*, Fédération internationale des journalistes, 10 décembre 2021, <https://www.ifj.org/media-centre/news/detail/category/press-releases/article/human-rights-day-45-journalists-killed-in-2021-and-365-still-in-prison.html>.
- 91 Sarah Cook, *Beijing's Global Megaphone: The Expansion of Chinese Communist Party Media Influence Since 2017*, Freedom House, Janvier 2020, https://freedomhouse.org/sites/default/files/2020-02/01152020_SR_China_Global_Megaphone_with_Recommendations_PDF.pdf; Renée Diresta, Carly Miller, Vanessa Molter, John Pomfret, et Glenn Tiffert, *Telling China's Story: The Chinese Communist Party's Campaign to Shape Global Narratives*, Hoover Institution et Stanford Internet Observatory, Juillet 2020, https://fsi-live.s3.us-west-1.amazonaws.com/s3fs-public/sio-china_story_white_paper-final.pdf.
- 92 *The China Story: Reshaping the World's Media*, Fédération internationale des journalistes, 23 juin 2020, https://www.ifj.org/fileadmin/user_upload/IFJ_ChinaReport_2020.pdf.
- 93 « China Media Group Sets Up Collaboration Platform with Africa », *Capital News*, 27 novembre 2021, <https://www.capitalfm.co.ke/news/2021/11/china-media-group-sets-up-collaboration-platform-with-africa>.
- 94 Jeff Conroy-Krutz, « The Squeeze on African Media Freedom », *Journal of Democracy* 31, n°2 (2020), 97–98.
- 95 Ikenna Emewu, « Afri-China, Xinhua Sign Content Partnership », *Africa China Economy Magazine*, 27 septembre 2019, <https://africachinapresscentre.org/2019/09/27/afri-china-xinhua-sign-content-partnership>.
- 96 Ikenna Emewu, « CPC's Swift Life Saving Response History Contradicts Authoritarianism Allegations », *Africa China Economy Magazine*, 3 juin 2021, <https://africachinapresscentre.org/2021/06/03/cpcs-swift-life-saving-response-history-contradicts-authoritarianism-allegations/>.
- 97 Dani Madrid-Morales, « Who Set the Narrative? Assessing the Influence of Chinese Global Media on News Coverage of COVID-19 in 30 African Countries », *Global Media and China* 6, n°2 (2021), <https://doi.org/10.1177%2F20594364211013714>.
- 98 « Members of Belt and Road News Network Hail China's Efficient Efforts in Fighting Epidemic », *People's Daily Online*, 21 février 2020, <http://en.brnn.com/n3/2020/0221/c415024-9660251.html>.
- 99 Emeka Umejei, *Chinese Media in Africa: Perception, Performance, et Paradox* (Lanham, MD: Lexington Books, 2020), 108–10.
- 100 Umejei, *Chinese Media in Africa*, 111.
- 101 « Deepen China-Africa Media Cooperation and Enrich the China-Africa Community of Shared Destinies: Speech by H.E. Ambassador Liu Guangyuan at the Seminar on China-Africa Media Cooperation on

- 18th November, 2013 », Ambassade de la RPC en République du Kenya, 19 novembre 2013, <https://www.mfa.gov.cn/ce/ceke//eng/xw/t1100582.htm>.
- 102 « Zanele Buthelezi's Xinjiang Journal », Radio Chine Internationale, 2022, <http://chinaplus.cri.cn/zt/Zanele-Buthelezi-Xinjiang-Journal/index.html>.
- 103 Maria Repnikova, *Chinese Soft Power* (Cambridge: Cambridge University Press, 2022); Madrid-Morales, « Who Set the Narrative? » ; Herman Wasserman et Dani Madrid-Morales, « How Influential Are Chinese Media in Africa? An Audience Analysis in Kenya and South Africa », *International Journal of Communication* 12 (2018) : 2212–31.
- 104 Yun Sun, « Political Party Training: China's Ideological Push in Africa? », Brookings Institution, 5 juillet 2016, <https://www.brookings.edu/blog/africa-in-focus/2016/07/05/political-party-training-chinas-ideological-push-in-africa>.
- 105 *Africa-China Think Tanks Forum Report*, Policy Monitoring et Research Centre, 2019, <https://pmrczambia.com/wp-content/uploads/2019/08/Africa-China-Think-Tanks-Forum-2019-Report.pdf>.
- 106 Lily Kuo, « Beijing Is Cultivating the Next Generation of African Elites by Training Them in China », *Quartz Africa*, 14 décembre 2017, <https://qz.com/africa/1119447/china-is-training-africas-next-generation-of-leaders>.
- 107 « China, Uganda in Renewed People-to-People Ties », Xinhua, 21 septembre 2019, https://web.archive.org/web/20200706045943/http://www.xinhuanet.com/english/2019-09/21/c_138411070.htm.
- 108 « Introduction to Our Department » 我部简介, Département international, Comité central du PCC 中共中央对外联络部, n.d., <https://www.idcpc.gov.cn/zbj/wbj/>; David Shambaugh, « China's 'Quiet Diplomacy': The International Department of the Chinese Communist Party », *China: An International Journal* 5, n°1 (2007) : 26–54.
- 109 Will Green, Leyton Nelson, et Brittney Washington, *China's Engagement with Africa: Foundations for an Alternative Governance Regime*, Commission d'examen de l'économie et de la sécurité entre les États-Unis et la Chine, 1^{er} mai 2020, 6–7, https://www.uscc.gov/sites/default/files/2020-05/Chinas_Engagement_Africa.pdf.
- 110 Eric Olander, « CCP 'Training Class' with Congo's Ruling Party Highlights Deepening Chinese Party-to-Party Engagement in Africa », China Africa Project, 16 septembre 2020, <https://chinaafricaproject.com/2020/09/16/ccp-training-class-with-congos-ruling-party-highlights-deepening-chinese-party-to-party-engagement-in-africa>.
- 111 Lina Benabdallah, « Power or Influence? Making Sense of China's Evolving Party-to-Party Diplomacy in Africa », *African Studies Quarterly* 19, n°3–4 (2020) : 94–114.
- 112 Paul Nantulya, « China Promotes Its Party-Army Model in Africa », Centre d'études stratégiques de l'Afrique, 28 juillet 2020, <https://africacenter.org/spotlight/china-promotes-its-party-army-model-in-africa>.
- 113 Xia Qingjie, « How Nations Succeed: General Principles Emerged from China's Economic Miracle », Bureau d'information du Conseil d'État de la RPC, 9 février 2022, http://english.scio.gov.cn/m/chinavoices/2022-02/09/content_78037483.htm; Benabdallah, « Power or Influence? », 94–114.
- 114 Li Wei, « Xi Sends Congratulatory Letter to 2021 South-South Human Rights Forum », Ministère de la défense nationale de la RPC, 8 décembre 2021, http://eng.mod.gov.cn/news/2021-12/08/content_4900762.htm.
- 115 Shi Yu, « Democracy in China, A 'Whole-Process' Democracy Run by the People », CGTN, 9 décembre 2021, <https://news.cgtn.com/news/2021-12-09/Democracy-in-China-a-whole-process-democracy-run-by-the-people-15QTpioMzks/index.html>.



- 116 Jevans Nyabiage, « China Opens Party School in Africa to Teach Its Model to Continent's Officials », *South China Morning Post*, 26 février 2022, <https://www.scmp.com/news/china/diplomacy/article/3168462/china-opens-party-school-africa-teach-its-model-continents>.
- 117 Jacob Mosenda, « Africa's Leadership Academy Inaugurated in Tanzania », *The Citizen*, 24 février 2022, <https://www.thecitizen.co.tz/tanzania/news/africa-s-leadership-academy-inaugurated-in-tanzania-3727716>.
- 118 Caitlin Dearing Scott, « Does China's Involvement in African Elections et Politics Hurt Democracy? », *Democracy in Africa*, 27 septembre 2021, <http://democracyinafrica.org/does-chinas-involvement-in-african-elections-and-politics-hurt-democracy>.
- 119 Aletta Shikololo, « Namibia a Reliable Ally of China – Nujoma », *New Era Live*, 30 septembre 2019, <https://neweralive.na/posts/namibia-a-reliable-ally-of-china-nujoma>.
- 120 *The Costs of International Advocacy: China's Interference in United Nations Human Rights Mechanisms*, Human Rights Watch, 2017, https://www.hrw.org/sites/default/files/report_pdf/chinaun0917_web.pdf.
- 121 Andréa Worden, « China's Win-Win at the UN Human Rights Council: Just Not for Human Rights », *Sinopsis*, 28 mai 2020, <https://sinopsis.cz/wp-content/uploads/2020/05/worden-unhrc-win-win.pdf>.
- 122 Theo Lebryk, « The Fight over the Fate of the Internet: The Economic, Political, et Security Costs of China's Digital Standards Strategy », *China Focus*, 21 avril 2021, <https://chinafocus.ucsd.edu/2021/04/21/the-fight-over-the-fate-of-the-internet-the-economic-political-and-security-costs-of-chinas-digital-standards-strategy>.
- 123 Matt Wells, « 'You'll Be Fired If You Refuse': Labor Abuses in Zambia's Chinese State-Owned Copper Mines », *Human Rights Watch*, 4 novembre 2011, <https://www.hrw.org/report/2011/11/04/youll-be-fired-if-you-refuse/labor-abuses-zambias-chinese-state-owned-copper>.
- 124 A. Ado, R. Wanjiru, et Z. Su, « Chinese Expatriates Working with African Partners: Power Struggles et Knowledge Hiding », *Journal of Global Mobility* 9, n°4 (2021) : 519–42, <https://doi.org/10.1108/JGM-12-2020-0080>.
- 125 Pete Pattison, « 'Like Slave et Master': DRC Miners Toil for 30p an Hour to Fuel Electric Cars », *The Guardian*, 8 novembre 2021, <https://www.theguardian.com/global-development/2021/nov/08/cobalt-drc-miners-toil-for-30p-an-hour-to-fuel-electric-cars>.
- 126 Abdul Rashid Thomas, « Racist Chinese Worker in Sierra Leone Violently Attacks a Local Sierra Leonean Employee », *Sierra Leone Telegraph*, 10 juin 2021, <https://www.thesierraleonetelegraph.com/racist-chinese-worker-in-sierra-leone-violently-attacks-a-local-sierra-leonean-employee>.
- 127 Eric Olander, « Rwanda: Video of Chinese Employer Beating Local Employee Goes Viral », *Africa Report*, 3 septembre 2021, <https://www.theafricareport.com/124237/rwanda-video-of-chinese-employer-beating-local-employee-goes-viral>; Kitsepile Nyathi, « China Clashes with Zimbabwean Unions over 'Systematic Abuse' », *East African*, 8 juillet 2021, <https://www.theeastafrican.co.ke/tea/rest-of-africa/china-zimbabwean-unions-3465864>.
- 128 La propriété publique du Guangdong Xinguang International Group est reconnue dans les rapports du journal *China Daily*, affilié au PCC. Voir « Corruption Still Rife in Construction Industry », *China Daily*, 19 octobre 2011, https://www.chinadaily.com.cn/bizchina/2011-10/19/content_13929903.htm.
- 129 Daud Olatunji, « Lockdown: Workers Set Chinese Company's Vehicle Ablaze in Ogun », *Punch*, 15 avril 2020, https://punchng.com/lockdown-workers-set-chinese-companys-vehicle-ablaze-in-ogun/?utm_source=auto-read-also&utm_medium=web.
- 130 Lukman Abolade, « Nigerian Government Watches as Chinese Companies Violate Labour Laws, Workers' Rights », International Centre for Investigative Reporting, 3 février 2022, <https://www.icirnigeria.org/nigerian-government-watches-as-chinese-companies-violate-labour-laws-workers-rights>.

131 *Le Monde* et AFP, « En RDC, le président Tshisekedi veut renégocier les contrats miniers », *Le Monde*, 14 mai 2021, https://www.lemonde.fr/afrique/article/2021/05/14/en-rdc-le-president-tshisekedi-veut-renegocier-les-contrats-miniers_6080242_3212.html.

132 José Mukendi, « Lualaba: Fifi Masuka saisit la justice pour dénoncer la torture de deux creuseurs artisanaux dans une mine appartenant aux sujets chinois », *Actualite.cd*, 22 juillet 2021, <https://actualite.cd/2021/07/22/lualaba-fifi-masuka-saisit-la-justice-pour-denoncer-la-torture-de-deux-creuseurs>.

133 Fédor Mongendo, « RDC: FARDC condamne les mauvais actes affichés par les deux chinois », *Congopresse.net*, 24 juillet 2021, <https://congopresse.net/rdc-fardc-condamne-les-mauvais-actes-affiches-par-les-deux-chinois>.



L'éditeur a publié le présent ouvrage sous une licence Creative Commons Attribution-NoDerivs 4.0 International. Pour consulter une copie de cette licence, consultez le site <https://creativecommons.org/licenses/by-nd/4.0>.

Les opinions exprimées dans cet essai relèvent entièrement de la responsabilité des auteurs et ne reflètent pas nécessairement celles du personnel, des dirigeants ou du conseil d'administration de la Hoover Institution.

hoover.org

Copyright © 2022 par le conseil d'administration de la Leland Stanford Junior University.

28 27 26 25 24 23 22 7 6 5 4 3 2 1



À propos des auteurs



GLENN TIFFERT

Glenn Tiffert est un chercheur auprès de la Hoover Institution et un historien de la Chine moderne. Il copréside le projet Hoover intitulé « China's Global Sharp Power » (Le pouvoir de subversion de la Chine dans le monde) et travaille en étroite collaboration avec des partenaires gouvernementaux et de la société civile pour documenter et renforcer la résilience contre l'ingérence autoritaire dans les institutions démocratiques. Plus récemment, il a coécrit et édité l'ouvrage *Global Engagement: Rethinking Risk in the Research Enterprise* (2020).



OLIVER MCPHERSON-SMITH

Oliver McPherson-Smith est doctorant en sciences politiques à l'Université d'Oxford. Ses recherches portent sur la politique du secteur privé en Afrique et au Moyen-Orient. Il a précédemment obtenu une maîtrise en études du Moyen-Orient à l'université de Harvard et une licence en économie foncière à l'université de Cambridge.

China's Global Sharp Power

A Hoover Institution Project



Le projet de la Hoover Institution intitulé « China's Global Sharp Power » (Le pouvoir de subversion de la Chine dans le monde) suit, documente et analyse la manière dont le parti-État communiste chinois opère dans l'ombre pour façonner et contrôler les flux d'informations, contraindre les gouvernements et les entreprises, infiltrer et corrompre les systèmes politiques, et exploiter, perturber et avilir les institutions civiques, en particulier dans les sociétés libres et démocratiques. Grâce à ses recherches et à ses partenariats mondiaux, le CGSP produit des articles, des conférences, des ateliers, des publications et des ressources accessibles sur le Web pour éduquer les leaders d'opinion et les décideurs politiques afin qu'ils puissent entretenir avec la Chine des relations plurielles, équilibrées et vigilantes, adaptées à leur situation.

Pour en savoir plus sur ce projet de la Hoover Institution, visitez notre site Web : www.hoover.org/research-teams/chinas-global-sharp-power-project.

